



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 034**

Le mardi 28 avril 2026

---

Présidente : Lisa Hepfner





## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 28 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

**La présidente (Lisa Hefner (Hamilton Mountain, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 34<sup>e</sup> réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant de commencer, j'aimerais demander à tous les participants dans la salle de bien vouloir lire les consignes inscrites sur les cartes mises à jour qui se trouvent devant eux, sur la table. Ces mesures visent à prévenir les incidents acoustiques et à protéger la santé et la sécurité de tous les participants, en particulier de nos interprètes. Vous remarquerez qu'il y a un code QR sur la carte, qui renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Enfin, le greffier a distribué deux budgets de fonctionnement. L'un vise à couvrir les frais de repas supplémentaires pour notre étude sur l'état des secteurs du journalisme et des médias, et l'autre concerne la réunion avec le ministre au sujet du budget principal des dépenses.

Proposez-vous de les adopter?

Mme Royer en fait la proposition.

(La motion est adoptée.)

**La présidente:** Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 22 septembre 2025, le Comité se réunit pour étudier l'état des secteurs du journalisme et des médias.

Deux nouveaux membres se joignent à nous aujourd'hui: Mme Tatiana Auguste et Mme Alana Hirtle. Je vous souhaite la bienvenue au comité du patrimoine. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous.

Je crois que tout le monde participe en personne aujourd'hui, et tous nos témoins ont déjà comparu devant le Comité.

Christa Dickenson, de CPAC, la Chaîne d'affaires publiques par câble, est avec nous dans la salle. Nous accueillons également Kevin Desjardins, président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs — bienvenue, monsieur — et Jeff Thiessen, de la Miracle Channel Association. Enfin, nous recevons Barry Rooke, directeur exécutif de l'Association nationale des radios étudiantes et communautaires — c'est un plaisir de vous revoir — et Amir Epstein, directeur général de l'Organisation Tafsik.

Bienvenue à tous. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

Nous allons commencer par CPAC.

Madame Dickenson, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Christa Dickenson (présidente et directrice générale, Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC)):** Merci, madame la présidente.

Bonjour. Je m'appelle Christa Dickenson, et je suis présidente et directrice générale de CPAC, la Chaîne d'affaires publiques par câble.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir invité CPAC à prendre la parole dans le cadre de cette importante étude.

Les questions dont le Comité est saisi ont des répercussions immédiates et profondes. Comme les députés le savent, la semaine dernière, CPAC a pris la décision difficile de supprimer ses deux émissions phares et de procéder à des mises à pied, qui touchent 15 % de son personnel. Cette mesure, aussi difficile soit-elle, était devenue inévitable pour CPAC.

CPAC est une organisation médiatique indépendante et bilingue, sans but lucratif et sans publicité, qui se consacre à la politique et aux affaires publiques canadiennes.

[Français]

CPAC est un service à but non lucratif. Ce n'est pas une entreprise commerciale. Nous ne produisons pas d'émissions de commentaires. Notre mission est simple: offrir un accès complet, intégral, sans filtre et neutre aux institutions démocratiques du Canada dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Au fil de l'évolution des habitudes d'écoute, nous avons adapté nos services en conséquence. Aujourd'hui, CPAC diffuse simultanément jusqu'à 14 flux en direct sur son site Web, qui couvrent notamment les rencontres avec les médias, les points de presse, les activités des groupes parlementaires et les annonces importantes, en plus des émissions parlementaires diffusées à la télévision. CPAC offre également un accès à des archives de plus de 70 000 heures d'émissions politiques et d'affaires publiques qui remontent à 1977.

Les Canadiens, tout comme les journalistes du pays, savent qu'ils peuvent compter sur nous pour obtenir un portrait complet de l'actualité. Peu après l'annonce de nos compressions, le journaliste parlementaire chevronné Bob Fife nous a écrit pour rappeler que CPAC est un service indispensable pour tout le monde et que, sans accès aux événements médiatiques couverts par CPAC, les journalistes auraient vraiment du mal à bien faire leur travail.

Cependant, CPAC subit des pressions financières importantes et croissantes. Nous ne recevons pas de financement permanent de la part du gouvernement. De plus, aux termes de nos conditions de service établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, nous ne pouvons pas vendre de la publicité afin de préserver notre neutralité, ce qui est essentiel.

La principale source de revenus permanents de CPAC est, de loin, le tarif de gros réglementé par le CRTC que nous percevons auprès des abonnés aux services de radiodiffusion par câble et par satellite, mais ce modèle de financement s'érode plus rapidement que prévu. À mesure que les Canadiens « coupent le cordon », les revenus diminuent, même si la demande d'accès en ligne augmente.

Conscient des pressions que subit CPAC, le CRTC a récemment approuvé une augmentation tarifaire de 3 ¢ pour CPAC, qui entrera en vigueur en septembre. Cette augmentation est indispensable pour CPAC à court terme, mais elle ne constitue pas — et n'est pas censée constituer — une solution à long terme.

Votre étude porte sur la transformation du paysage médiatique canadien. Les revenus traditionnels s'effritent, les plateformes numériques gagnent du terrain et le cadre financier et réglementaire peine à suivre le rythme.

CPAC et d'autres ont demandé au CRTC d'établir un fonds pour les services d'importance exceptionnelle. Le fonds permettrait d'amener les services de diffusion en continu à participer au financement de certains services d'intérêt public tels que CPAC, comme le font aujourd'hui les fournisseurs de services par câble et par satellite.

• (1105)

[Français]

Cette approche reconnaîtrait l'importance croissante de l'accès en ligne à du contenu d'information fiable et complet pour les Canadiens. Elle reconnaîtrait également que les services en ligne doivent, eux aussi, contribuer au système de radiodiffusion et aux importants services publics, comme CPAC, qui sont rendus possibles par le système.

[Traduction]

Sans un cadre budgétaire et financier stable et durable, des services comme CPAC ainsi que le contenu d'information et les autres médias de diffusion continueront de se contracter, jusqu'à éventuellement disparaître. Si cela se produit, notre démocratie en ressentira les effets. Il y aura moins de caméras, moins de couverture et moins de visibilité pour les processus décisionnels.

Votre étude représente une occasion de remédier à cette situation, de préserver le journalisme et les médias canadiens, leur indépendance et leur impartialité, ainsi que leur rôle dans le soutien de notre souveraineté démocratique et culturelle.

Ce que fait CPAC n'a pas d'équivalent; il s'agit d'un bien public. Comme tout bien public, sa pérennité dépend d'un soutien stratégique réfléchi et opportun.

Sur ce, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci à vous.

Il est très troublant d'apprendre que CPAC a dû faire des mises à pied. Je vous remercie de nous en avoir expliqué le contexte.

Nous passons maintenant à Kevin Desjardins, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Vous avez la parole, monsieur, pour cinq minutes.

**Kevin Desjardins (président, Association canadienne des radiodiffuseurs):** Merci.

[Français]

Bonjour, tout le monde.

Je m'appelle Kevin Desjardins et je suis le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, ou ACR. Nous représentons à l'échelle nationale les radiodiffuseurs commerciaux, ce qui inclut la radio, la télévision et les services spécialisés. Nous comptons 77 groupes de propriétaires, lesquels détiennent un total de 797 stations et services dans tout le pays.

Vous avez eu l'occasion d'entendre plusieurs membres de l'ACR au cours de votre étude, et deux d'entre eux sont présents aujourd'hui. Dans ces présentations, vous les avez entendus dire à plusieurs reprises que le journalisme était un élément essentiel du travail qu'ils faisaient au service de leur communauté. Cependant, il faut aussi du soutien pour qu'ils puissent continuer à fournir ce service démocratique fondamental.

[Traduction]

Les services privés de radio et de télévision — c'est-à-dire les radiodiffuseurs commerciaux — demeurent un pilier de l'écosystème de l'information au Canada. Nos membres offrent un journalisme professionnel et digne de confiance à des millions de Canadiens sur les ondes de leurs stations de radio et de télévision partout au pays, ainsi que par l'entremise de leurs services en ligne et de leurs portails de nouvelles. Les radiodiffuseurs constituent la principale source de nouvelles, et la plus fiable, pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, dans les grandes comme dans les petites collectivités.

Les radiodiffuseurs privés consacrent également plus de 680 millions de dollars aux émissions de nouvelles, principalement pour financer le travail des journalistes dans les salles de rédaction et sur le terrain. C'est bien plus que tout autre acteur du secteur des médias d'information, y compris CBC/Radio-Canada.

Le défi auquel font face les salles de rédaction des médias audiovisuels au Canada ne tient ni à leur portée, ni à leur pertinence, ni à leur crédibilité, ni à leur valeur. Le principal obstacle au financement des salles de rédaction au Canada réside plutôt dans le fait que deux de leurs principales sources de revenus commerciaux ont été fragilisées par les géants étrangers du numérique. D'abord, sur plan de la publicité, nous constatons que 75 % des dépenses publicitaires canadiennes sont maintenant versées à des plateformes numériques étrangères. C'est l'équivalent de 11,2 milliards de dollars canadiens qui échappent à notre économie chaque année.

Ensuite, sur le plan des abonnements, de plus en plus de Canadiens délaissent le câble et le satellite au profit des géants étrangers de la diffusion continue en ligne, ce qui entraîne une perte supplémentaire de 5 milliards de dollars canadiens pour le secteur canadien des médias. Selon les entreprises étrangères de diffusion en continu, ce chiffre devrait atteindre 10 milliards de dollars dans un proche avenir.

Par conséquent, notre industrie des médias se trouve en situation de déficit commercial, et les premières victimes sont les salles de rédaction canadiennes. Tous les producteurs de nouvelles doivent composer avec la baisse des revenus publicitaires, l'emprise des géants mondiaux des médias et la hausse des coûts de production. Par ailleurs, même si les défis sont les mêmes pour tous les producteurs de nouvelles — qu'il s'agisse de la presse écrite, des médias numériques ou de la radiodiffusion —, les mécanismes actuels de financement direct excluent en grande partie les radiodiffuseurs commerciaux.

C'est pourquoi l'ACR recommande les trois mesures suivantes pour aider à garder les journalistes dans les salles de rédaction partout au Canada: premièrement, fournir un soutien d'urgence aux stations de télévision indépendantes locales; deuxièmement, élargir l'admissibilité au crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne en y incluant les radiodiffuseurs; et troisièmement, consacrer 70 % du budget publicitaire du gouvernement aux entreprises médiatiques canadiennes.

En ce qui concerne le premier point, plusieurs bénéficiaires du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes vous ont parlé du problème auquel ils font face dans l'immédiat, car une contestation judiciaire lancée par des entreprises étrangères de diffusion en continu est venue retarder l'injection de nouveaux fonds dans ce programme important. Soulignons que l'argument central avancé par ces entreprises devant la Cour d'appel fédérale est qu'elles ne devraient pas être tenues de contribuer au financement des nouvelles puisqu'elles ne diffusent pas ce contenu. Même si le manque de fonds peut s'avérer temporaire, les conséquences des retards risquent d'être permanentes, entraînant des compressions dans les salles de rédaction et la fermeture d'autres stations.

Deuxièmement, le gouvernement du Canada doit repenser le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique, car nous estimons qu'il s'agit d'une question d'équité fondamentale. Son application actuelle, qui se limite à la presse écrite, ne reconnaît pas la réalité des médias d'information au Canada. Aujourd'hui, le format d'origine n'est plus déterminant: ainsi, de nombreux médias écrits offrent aussi du contenu audio et vidéo, et les radiodiffuseurs produisent également du contenu d'information écrit sur leurs sites Web et leurs portails.

Troisièmement, il est essentiel de revoir les politiques relatives à la publicité gouvernementale. Le gouvernement du Canada continue de consacrer de manière disproportionnée la majeure partie de ses dépenses publicitaires aux plateformes numériques — soit les deux tiers de son budget publicitaire —, et le gros de cet argent va à des plateformes détenues par des intérêts étrangers.

Ainsi, consacrer 70 % des recettes publicitaires du gouvernement du Canada à nos médias nationaux — radio, télévision, presse écrite et médias numériques appartenant à des intérêts canadiens — permettra non seulement de renverser cette tendance, mais aussi de mettre en valeur les messages du gouvernement en les associant à des sources de nouvelles nationales et locales dignes de confiance.

• (1110)

Enfin, le Canada doit rejeter toute tentative de traiter notre souveraineté médiatique comme une monnaie d'échange dans le cadre de l'examen actuel de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. La Loi sur la diffusion continue en ligne ne saurait être considérée, de bonne foi, comme une barrière commerciale non tarifaire. Comme je l'ai déjà mentionné, les plateformes étrangères ont un accès

considérable au marché canadien. En fait, les plateformes de médias numériques appartenant à des intérêts étrangers continuent d'y accéder plus facilement que les radiodiffuseurs canadiens réglementés.

[Français]

Je vous remercie de votre attention. Je serai content de répondre à vos questions.

**La présidente:** Merci à vous.

Je donne maintenant la parole à M. Jeff Thiessen, de la Miracle Channel Association.

[Traduction]

À vous la parole, monsieur. Vous avez cinq minutes.

**Jeff Thiessen (vice-président, Miracle Channel Association):** Merci.

Bonjour, madame la présidente. Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui au nom de la Miracle Channel Association, désormais connue sous le nom de MCA Media Group afin de mieux refléter notre croissance. Nous sommes un radiodiffuseur local indépendant établi à Lethbridge, en Alberta, et un fier membre du groupe LITS, qui représente les stations de télévision locales indépendantes. MCA Media produit et diffuse des nouvelles et des émissions de haute qualité, ancrées dans les réalités locales du sud de l'Alberta, y compris une programmation télévisuelle à contenu positif par l'entremise de la chaîne Miracle Channel et de nos plateformes numériques en pleine expansion. Nos observations s'inscrivent dans la même perspective que celles de nos collègues du groupe LITS, qui ont déjà comparu devant le Comité.

Les stations de télévision locales indépendantes comme la nôtre rejoignent environ quatre millions de Canadiens, soit plus de 10 % de la population, dans certains des marchés télévisuels les plus petits et les plus mal desservis du pays. Pourtant, nous faisons face à des pressions financières extrêmes. C'est pourquoi l'octroi d'un financement provisoire d'urgence dans le cadre du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes, ou FNLI, constitue notre priorité immédiate. MCA Media a été durement touchée par les récentes décisions du CRTC. Nous étions occupés à mettre en œuvre un plan qui reposait entre autres sur les contributions des services de diffusion en continu au FNLI, conformément aux obligations imposées par le CRTC aux termes de la Loi sur la diffusion continue en ligne, soit le projet de loi C-11. Au cours des quatre dernières années, nous avons investi massivement, en toute bonne foi, afin d'accroître notre couverture des nouvelles locales et de surpasser les exigences de notre licence. Nous nous attendions à recevoir ces fonds supplémentaires en août 2025. Or, notre allocation a été réduite de 43 % à la suite de la décision prématurée du CRTC d'ajouter Corus. En gros, MCA Media a vu son financement en provenance du FNLI chuter de 72 % depuis 2017, soit l'inverse de ce qui était prévu.

Entretemps, les stations bénéficiaires du FNLI de plus grande envergure ont généreusement permis à de plus petits exploitants, comme nous, d'emprunter des fonds pour gérer leur trésorerie. Si la Cour d'appel ne confirme pas la décision du CRTC de soutenir les nouvelles locales dans les petits marchés, les conséquences seront dévastatrices. Non seulement les petites stations perdront les fonds supplémentaires que tout le monde avait prévus, mais elles devront aussi rembourser ces prêts. Une telle incertitude nous place dans une situation précaire. Des employés sont partis, et nous ne les avons pas remplacés. Nous avons des postes vacants et nous voulons embaucher plus de journalistes, mais nous n'avons tout simplement pas les moyens financiers. Il est difficile de faire preuve d'esprit d'entreprise et de maximiser toutes les occasions de servir nos collectivités lorsque les politiques publiques fonctionnent en théorie, mais échouent dans la pratique. Si l'un des principaux objectifs du FNLI est de soutenir les nouvelles locales dans les marchés mal desservis, la situation actuelle produit l'effet contraire.

Nous constatons également que la Loi sur les nouvelles en ligne demeure inefficace, car les plateformes dominantes n'ont toujours pas versé l'indemnisation prévue. Le groupe LITS a officiellement demandé au CRTC d'entamer des négociations avec Meta, en présentant un argument sans équivoque selon lequel la prétendue interdiction des nouvelles par Meta n'est qu'une mascarade. Cela souligne l'importance cruciale que revêt cette loi pour les radiodiffuseurs locaux indépendants.

Nous prenons acte des récents commentaires du ministre du Patrimoine, qui s'est dit déçu que le CRTC tarde à mettre en œuvre la Loi sur la diffusion continue en ligne. En réalité, nous accusons un retard non pas d'une année, mais de deux décennies. Ce retard persistant nuit directement aux radiodiffuseurs locaux, qui doivent respecter des quotas stricts de contenu canadien, alors que les diffuseurs en continu étrangers attirent auditoires et revenus tout en étant assujettis à des obligations minimales.

En ce qui a trait à la publicité gouvernementale, mon collègue Rod Schween a tout à fait raison. Les radiodiffuseurs doivent se conformer à des exigences rigoureuses en matière de contenu canadien. Le gouvernement qui nous impose ces exigences ne devrait-il pas faire preuve de la même rigueur dans ses propres dépenses publicitaires? Nous lui demandons également d'éliminer l'échappatoire en matière de publicité qui permet aux plateformes numériques étrangères de siphonner des revenus sans être soumises à des obligations équivalentes en matière de réglementation ou de contenu.

Au chapitre de l'innovation, les radiodiffuseurs locaux indépendants comme MCA ont beaucoup investi dans la transformation numérique, les nouvelles plateformes et l'engagement des auditoires. Nous respectons, voire surpassons depuis longtemps, les exigences de diffusion en ligne, tout en conservant notre ancrage local et notre mandat de service public dans les petites collectivités.

En conclusion, nous appuyons une plus grande transparence dans les programmes de financement. Les programmes destinés au secteur de la radiodiffusion, comme le FNLI, comportent déjà des exigences rigoureuses en matière de reddition de comptes. La survie de la télévision locale indépendante ne relève pas seulement d'un enjeu propre à l'industrie; il s'agit d'un impératif démocratique. Les Canadiens de toutes les régions, en particulier dans les petits marchés desservis par des stations comme MCA Media, méritent des émissions de nouvelles et d'information fiables et produites localement. Nous sommes prêts à collaborer avec votre comité et le gou-

vernement pour mettre en œuvre les mesures urgentes qui s'imposent.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1115)

**La présidente:** Merci. C'est agréable de voir plus de gens de Leithbridge dans la salle.

Nous passons maintenant à Barry Rooke, de l'Association nationale des radios étudiantes et communautaires.

Vous avez cinq minutes.

**Barry Rooke (directeur exécutif, Association nationale des radios étudiantes et communautaires):** Bonjour, et merci de m'avoir invité à prendre la parole.

Je m'appelle Barry Rooke. Je suis directeur exécutif de l'Association nationale des radios étudiantes et communautaires, ou ANREC, depuis 2015. J'ai commencé ma carrière dans la radiodiffusion à l'âge de 15 ans, en tant que bénévole dans l'une de nos stations membres, à Guelph. Le fait de travailler dans le secteur de la radio communautaire a grandement influencé ma façon de voir le monde et d'y intervenir.

L'ANREC représente plus de 120 stations de radio universitaires, communautaires et autochtones à but non lucratif de langue anglaise desservant plus de 100 collectivités à l'échelle du Canada. La diffusion se fait dans plus de 55 langues. L'ensemble de notre secteur compte environ 900 employés, et fonctionne en outre grâce au travail de quelque 23 000 bénévoles représentant l'équivalent de plus de 40 millions de dollars par an en travail bénévole — et bien plus encore si l'on compte la publicité et la musique.

Nous sommes un réseau national de médias locaux profondément ancrés dans les collectivités que nous desservons. Qu'elles diffusent dans une localité rurale, sur un campus ou dans une réserve autochtone, nos stations membres sont souvent la seule source d'information locale.

La radio communautaire n'est pas un système obsolète en déclin. C'est un système qui a su s'adapter. Nos stations se sont diversifiées pour embrasser la diffusion numérique en continu, les balados et les plateformes sociales, tout en conservant une diffusion hertzienne accessible qui offre du journalisme local, des émissions culturelles et de la radiodiffusion d'urgence — souvent dans des régions où les radiodiffuseurs commerciaux ont réduit leurs services ou carrément fermé boutique. En fait, je reçois au moins une fois par mois des messages me faisant part d'une volonté de créer une nouvelle station, et il y a présentement une douzaine de stations qui comptent présenter des demandes de licences au CRTC au cours de la prochaine année.

Malgré cela, le contexte politique et financier ne s'est pas adapté au rôle que nos radios jouent aujourd'hui. Il existe un déficit structurel dans le soutien au journalisme local diffusé par les radiodiffuseurs communautaires. Les programmes conçus pour soutenir le journalisme dans le cadre du projet de loi C-18, la Loi sur les nouvelles en ligne, à partir de 2022, n'ont pas été élaborés en tenant compte de notre modèle. Par conséquent, bon nombre de nos stations, bien qu'elles produisent des actualités et des contenus parlés conformes aux exigences du CRTC, ont été exclues du financement et ont vu leurs plateformes de réseaux sociaux bloquées — ce qui limite leur capacité à diffuser des nouvelles, mais pas seulement cela.

Bien que le CRTC ait reconnu la nécessité de soutenir le secteur par le truchement de la Loi sur la diffusion en continu en ligne, la mise en œuvre de ces mesures s'est heurtée à des obstacles juridiques et structurels tenaces et a failli à procurer du financement.

Parallèlement, nous assistons au recul incessant des radiodiffuseurs commerciaux et du journalisme local, ainsi qu'à la fermeture des écoles de radiodiffusion et de journalisme dans l'ensemble du pays.

Enfin, l'aspect économique des médias a radicalement changé. Les recettes publicitaires ont fui les marchés locaux. Les radiodiffuseurs communautaires qui réinvestissent directement dans les services locaux sont laissés pour compte, sans modèles de financement durables qui soient à la hauteur de leur rôle de prestataire d'un service public. En ne faisant pas de publicité sur nos stations, les gouvernements font l'impasse sur la chance qu'ils auraient de joindre des millions de personnes qui n'ont pas accès à d'autres médias locaux.

La solution que nous proposons s'inspire du modèle australien, qui repose sur un petit financement de base stable permettant au secteur de faire ce qu'il fait le mieux: servir la collectivité. En Australie, au cours des 15 dernières années, le gouvernement a alloué 20 millions de dollars aux radiodiffuseurs communautaires et 20 millions de dollars aux radiodiffuseurs autochtones. Cela signifie qu'un pays dont la population correspond aux deux tiers de la nôtre dispose de près du double de stations à but non lucratif et d'un secteur médiatique local florissant.

La solution que nous proposons est l'initiative pour la radio communautaire. Nous demandons un investissement annuel de 30 millions de dollars — ce qui représenterait environ 95 000 \$ par station — appuyé d'un financement complémentaire pour projets spéciaux, ainsi qu'une enquête et un rapport annuels sur le secteur qui permettraient d'assurer que l'argent investi rapporte la valeur attendue au public canadien. Concrètement, le financement proposé par cette initiative est modeste. Il permettrait de financer à la fois le personnel et les opérations nécessaires pour maintenir les stations à l'antenne et préserver leur capacité à fournir sur une base régulière des nouvelles locales, des informations d'urgence et des liens essentiels vers les services communautaires, les entreprises locales et les programmes publics.

Nous demandons respectueusement au Comité d'inclure dans son rapport une recommandation claire visant le financement de l'initiative de radio communautaire que nous proposons et de transmettre cette recommandation au ministre des Finances et au Comité permanent des finances dans le cadre du prochain processus budgétaire.

Je peux affirmer avec certitude que bon nombre de vos collègues présents dans cette salle et au sein de vos partis respectifs ont trouvé le chemin qui les a menés à devenir députés grâce à l'une de nos stations. Je vous demande votre soutien pour garantir la stabilité du secteur des médias et ainsi permettre à ce dernier de contribuer au processus démocratique de notre pays.

Je vous remercie.

• (1120)

**La présidente:** Merci.

Notre dernier intervenant, mais non le moindre, sera M. Amir Epstein, de l'Organisation Tafsik.

Bienvenue, monsieur Epstein. Vous avez cinq minutes.

**Amir Epstein (directeur général, Organisation Tafsik):** Merci.

Je m'appelle Amir Epstein. Je suis directeur général de l'Organisation Tafsik, l'une des organisations juives qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada.

L'explosion de l'antisémitisme à laquelle nous assistons aujourd'hui partout au Canada n'est pas le fruit du hasard. Elle n'est pas spontanée et ne se produit pas de manière isolée. Elle est alimentée, façonnée et normalisée par l'information que les Canadiens consomment chaque jour. Cela inclut nos écoles et nos universités, et cela inclut sans aucun doute la CBC/Radio-Canada, notre principale chaîne publique nationale.

La CBC/Radio-Canada n'est pas un média marginal; ce n'est pas un blogue. C'est une institution nationale financée par les contribuables à hauteur de plus de 1 milliard de dollars, une institution à laquelle les Canadiens sont invités à faire confiance. Lorsque ce pouvoir est exercé sans discernement, lorsque des allégations non vérifiées sont amplifiées, lorsque l'on s'appuie sur des sources partiales et lorsque des récits sont présentés sans examen approfondi, les conséquences ne sont pas théoriques: elles s'observent à l'échelle de la société et elles sont mesurables.

Lorsque la CBC/Radio-Canada amplifie des allégations provenant de sources terroristes sans aucune vérification ni mise en contexte, elle ne se contente pas de rendre compte, mais sert bel et bien de relais à des récits conçus pour promouvoir la haine et la violence à l'endroit de ma communauté. L'exemple le plus flagrant en est le reportage sur l'explosion de l'hôpital al-Ahli à Gaza en 2023. En quelques minutes, des allégations provenant du Hamas — une organisation terroriste désignée qui a assassiné mes compatriotes — ont été diffusées à travers le Canada par la CBC/Radio-Canada, affirmant qu'Israël avait bombardé l'hôpital et tué des centaines de civils. Or, tout cela n'était qu'un mensonge: l'explosion avait été causée par une roquette tirée depuis Gaza qui avait raté sa cible. Cependant, le mal était déjà fait. Des millions de Canadiens croiront à jamais au mensonge voulant qu'Israël ait bombardé cet hôpital.

Lorsque ces récits dépeignent le seul État juif — et par extension, les Juifs au Canada — comme particulièrement immoral ou violent, ils renforcent des schémas de haine profondément enracinés et dangereux. C'est ainsi que fonctionne l'antisémitisme moderne — sous la forme de l'antisionisme —, et ce dernier est réétiqueté par le truchement du langage de la politique et de l'activisme. La structure reste néanmoins la même: la mise à l'écart, la diabolisation et l'application du principe « deux poids deux mesures ».

L'antisémitisme classique a longtemps été associé à l'extrême droite, notamment aux néonazis et aux suprémacistes blancs. Pour justifier la haine envers la communauté juive, il s'appuie sur des calomnies sanglantes et des clichés selon lesquels les Juifs contrôlent les gouvernements et manipulent la société. Aujourd'hui, l'antisionisme est devenu un vecteur moderne de cette même haine. Il émerge de certains segments de l'extrême gauche et des mouvements islamistes, qui utilisent des mensonges similaires reformulés pour affirmer qu'Israël et les sionistes contrôlent les affaires mondiales, commettent un génocide et pratiquent l'apartheid, mensonges que certains politiciens, comme Olivia Chow, ont repris pour justifier l'hostilité envers les Juifs.

Nous avons vu les discours du Hamas et de son mandataire, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ou UNRWA, des Nations unies, d'Al Jazeera, du gouvernement du Qatar et du régime islamique en Iran amplifiés sans le niveau de vérification attendu d'un diffuseur financé par des fonds publics. On ne parle pas ici de grand journalisme, ni même de journalisme du niveau le plus élémentaire. La CBC/Radio-Canada agit comme un porte-voix pour les discours d'entités terroristes, ce qui aurait été inconcevable il y a 20 ans.

Les médias ne se contentent pas d'informer; ils conditionnent les attitudes des Canadiens. La CBC/Radio-Canada indique à son public qui mérite la sympathie, qui mérite le scepticisme et qui mérite d'être montré du doigt. Si des hindous sont attaqués par des Khalistanis, qui s'en soucie? Si plus de 100 églises sont réduites en cendres, qui s'en soucie? Les médias choisissent ce qui est digne d'intérêt et ce qui ne l'est pas en fonction de leurs propres préjugés. Nous voyons aujourd'hui ces attitudes se manifester ici, au Canada. Les étudiants juifs doivent faire face à de l'hostilité sur les campus, tandis que des synagogues, des écoles juives et des restaurants tenus par des Juifs se font constamment tirer dessus.

La CBC/Radio-Canada met en avant des voix juives antisionistes marginales pour représenter l'ensemble de la communauté juive canadienne, alors qu'elles ne représentent en réalité qu'elles-mêmes. Cela transmet une image déformée aux Canadiens. La grande majorité des Juifs au Canada et dans le monde croient au droit à l'autodétermination dans notre patrie ancestrale, tout comme chaque culture dans le monde devrait le faire. Quiconque prétend parler en tant que Juif tout en niant ce droit est déconnecté de l'histoire et de la réalité juives. Lorsque la CBC/Radio-Canada donne une tribune à ces voix, elle renforce les faux récits concernant Israël et le peuple juif, contribuant ainsi à un climat d'hostilité, à la montée de l'antisémitisme et de l'antisionisme.

Un diffuseur financé par des fonds publics doit refléter la réalité, et non la façonner de manière sélective. Il ne s'agit pas de faire taire les critiques à l'égard d'Israël, car le gouvernement israélien peut et doit être soumis à un examen minutieux. Cet examen doit toutefois être fondé sur des faits, et pareil examen doit s'appliquer de manière uniforme à toutes les nations. La CBC/Radio-Canada contribue à façonner la manière dont des millions de Canadiens comprennent le monde, et dans ce cas précis, elle contribue à un environnement où l'antisémitisme et l'antisionisme sont de plus en plus normalisés.

La question est de savoir si les Canadiens juifs peuvent vivre ouvertement et en sécurité, si les étudiants peuvent se promener sans crainte sur les campus, si les familles peuvent se rendre à la synagogue sans avoir à être protégées ou si les enfants se sentent suffisamment en sécurité pour porter une étoile de David sans courir le risque d'être suspendus de leur école pour racisme anti-palestinien — le dernier outil fabriqué de toutes pièces pour effacer l'identité juive. Lorsque les institutions de confiance alimentent des discours qui mènent à la suspicion et à la déshumanisation, elles ne sont plus des observatrices, puisqu'elles font dès lors partie de l'environnement dans lequel cette haine se développe. À défaut de prendre la pleine mesure de cela, le prix à payer est la mise en péril de la sécurité, de la dignité et de l'avenir des Juifs canadiens.

Merci beaucoup.

• (1125)

**La présidente:** Merci.

Nous allons maintenant passer aux questions des députés, en commençant par Mme Thomas, pour six minutes.

Madame Thomas, vous avez la parole.

**Rachael Thomas (Lethbridge, PCC):** Merci beaucoup, et merci à chacun d'entre vous d'être ici.

Ma première question s'adresse à Mme Dickenson. La Chaîne d'affaires publiques par câble, ou CPAC, s'est présentée devant le Bureau de régie interne, et lors de cette comparution, la déclaration suivante a été faite:

À l'heure où les médias traditionnels continuent de réduire leurs activités d'information et remplacent de plus en plus le journalisme d'enquête par un journalisme d'opinion, CPAC est le seul diffuseur canadien à proposer une couverture en direct, intégrale, neutre et sans filtre.

Vous avez fait une distinction entre le journalisme d'opinion et le journalisme d'enquête. Pourriez-vous développer cet aspect des choses ou nous décrire ce que vous entendez par ces deux notions?

**Christa Dickenson:** Bien sûr.

Le paysage médiatique et journalistique comprend des diffuseurs privés, le diffuseur public et des organismes sans but lucratif, et ils ont tous des mandats différents. Ce qui est absolument unique chez CPAC, c'est qu'au lieu d'avoir une petite citation qui s'inscrit dans un reportage, vous obtenez la couverture complète de l'événement au cours duquel cette citation a été prononcée. C'est ce que nous entendons par là.

Par exemple, au-delà des débats parlementaires, des conférences de presse et des petites citations, nous nous rendons à des événements tels que les congrès de tous les partis politiques, et nous sommes présents pour les couvrir. Nous couvrons intégralement tout ce qui s'adresse au public.

Je pense toujours, par exemple, à l'assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations. Nous y sommes présents pendant toute la durée de l'événement. Même la chaîne APTN, qui est là pour fournir de l'information communautaire destinée aux peuples autochtones et concernant les peuples autochtones, ne fera qu'un reportage.

C'est ce que j'entends par là.

• (1130)

**Rachael Thomas:** Pour plus de clarté, qu'entendez-vous par « journalisme d'opinion »?

**Christa Dickenson:** Le journalisme d'opinion est celui qui consiste à poser des questions très approfondies, mais par le truchement d'un seul prisme, d'un seul angle d'approche. Cela s'oppose au fait d'examiner un large éventail de points de vue.

**Rachael Thomas:** Pouvez-vous donner un exemple de ce à quoi cela ressemblerait?

**Christa Dickenson:** Cela se voit tous les jours dans les informations qui nous parviennent — et en particulier dans les informations en provenance de l'étranger et les informations américaines qui envahissent nos ondes. C'est ce que je pourrais donner comme exemple.

**Rachael Thomas:** Cela concerne le sud de la frontière, mais vous parlez dans un contexte canadien et vous dites qu'il semble y avoir ici un journalisme d'opinion. Pourriez-vous donner un exemple de cela?

**Christa Dickenson:** Je n'ai pas d'exemple précis qui me vient en tête. Je pense que beaucoup d'autres diffuseurs s'engagent dans cette voie.

**Rachael Thomas:** D'accord.

Je comprends votre réticence à donner un exemple. C'est une expression qui a été utilisée devant le Bureau de la régie interne. De toute évidence, une distinction est faite entre ce que propose CPAC et ce que proposent les autres médias. Souhaitez-vous nous en dire plus à ce propos?

**Christa Dickenson:** En fin de compte, qu'il s'agisse de partis politiques ou d'autres journalistes à la recherche de la vidéo complète et non montée, ils s'adresseront à CPAC plutôt que de choisir un extrait de l'histoire. C'est vraiment et sincèrement ce que je retiens de cette déclaration.

**Rachael Thomas:** Très bien. C'est une réponse adéquate.

Ma question suivante s'adresse à M. Thiessen.

Monsieur Thiessen, pouvez-vous nous en dire plus sur les problèmes particuliers auxquels se butent les petits médias locaux et indépendants, notamment lorsqu'il s'agit d'assurer une couverture particulière à une communauté et de veiller à ce que la diversité ou la voix de la région concernée soit représentée.

**Jeff Thiessen:** L'un des problèmes est le financement. Pour présenter tous les aspects d'une histoire, il est vraiment important que nous disposions de ressources suffisantes pour aller au fond des choses. C'est l'un des problèmes auxquels sont confrontés les petits marchés: les ressources disponibles sont toujours limitées dans ce domaine. La diversité est l'une des choses dont nous sommes vraiment fiers. Nous essayons d'aborder tous les aspects d'une histoire. J'ai bien aimé certaines des choses qui ont été évoquées ce matin.

Le sud de l'Alberta est un contexte unique en son genre. Nous avons parlé de Lethbridge. C'est une ville formidable, car elle regorge d'opinions très diversifiées. C'est un plaisir de permettre à notre organisation et à notre équipe de journalistes de se plonger dans une ville qui bénéficie d'une très forte présence universitaire, ainsi que d'un secteur agricole robuste, et qui compte des acteurs issus de courants politiques très différents les uns des autres. C'est une chance formidable que nous avons, puisqu'il s'agit d'un excellent écosystème pour développer le journalisme et veiller à ce que les normes soient bien respectées.

C'est une ville agréable à couvrir.

**Rachael Thomas:** Pour approfondir ma question, je me demande pourquoi cela est important. Pourquoi avez-vous besoin d'une présence sur le terrain dans les collectivités locales?

**Jeff Thiessen:** Dans mon exposé, j'ai parlé de démocratie. Il faut expliquer ce qu'est la véritable histoire et quel en est le cœur. La découverte de ce qui se passe véritablement ne peut venir que d'une immersion sur le terrain.

Je suis désolé; je ne sais pas si je répons à votre question. Je peux toutefois vous dire que ce qui nous préoccupe en tant que station locale, c'est le fait qu'en l'absence des ressources nécessaires, nous ne sommes tout simplement pas en mesure de couvrir les sujets comme nous le souhaiterions, qu'il s'agisse des comparutions au tribunal ou d'autres sujets dont la population souhaite vraiment entendre parler, tout en veillant à ce que la voix de chacun puisse être entendue.

**Rachael Thomas:** D'accord. Je vous remercie, monsieur Thiessen.

**La présidente:** Je vous remercie.

Je vais maintenant donner la parole à M. Al Soud pendant six minutes.

**Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente.

Cela me fait plaisir de vous voir, comme toujours.

C'est à mon tour d'accueillir très chaleureusement nos deux nouveaux membres du Comité. Je sais que les habitants de Cumberland-Colchester, tout comme ceux de Terrebonne, seront très bien représentés dans le cadre de toutes les activités que nous exerçons ici au sein du Comité du patrimoine canadien.

J'ai le privilège de représenter divers points de vue au sein du Comité. Je suis le plus jeune Arabe, le plus jeune musulman et le premier Canadien d'origine palestinienne à siéger dans notre magnifique Chambre des communes.

Ma famille maternelle a été complètement déplacée vers le Liban à la suite de la Nakba de 1948. Je dis « complètement déplacée », mais en réalité, elle a dû fuir. Toute leur vie, les membres de ma famille ont dû convaincre les gens de la véracité de leur histoire, une histoire que beaucoup comprennent, mais que tant d'autres réfutent dans d'autres contextes. Ici, tout le monde a une histoire, et ces histoires sont généralement acceptées comme telles dans la plupart des contextes. Ce n'est pas le cas de l'histoire de ma famille.

D'innombrables Palestiniens partout dans le monde doivent convaincre les gens que les atrocités qu'ils affrontent, que les situations qu'ils vivent jour après jour, ne sont pas acceptables. Cela constitue en soi une forme de racisme envers les Palestiniens. Des hôpitaux ont été bombardés ces dernières années, mais cela ne se limite pas aux dernières années; cela remonte à beaucoup plus longtemps. La totalité de Gaza est détruite et, à ce stade, elle est rayée de la carte. Des dizaines de milliers de Palestiniens ont été assassinés, et pourtant, quand nous prenons la parole ici, nous devons encore faire comprendre aux gens que ces événements méritent d'être couverts et les en convaincre. Nous devons faire comprendre aux Canadiens que ces événements méritent d'être couverts par la CBC.

Je vais maintenant passer à mes questions, mais j'ai pensé que ces événements méritaient au moins d'être mentionnés.

Monsieur Rooke, vous avez fait vos débuts dans le domaine de la radio universitaire et communautaire à l'âge de 15 ans, lorsque vous avez découvert la station de radio CFRU à l'Université de Guelph. Si un adolescent de 15 ans souhaitait de nos jours se lancer dans la radio ou le journalisme local, cette voie existerait-elle encore sous la même forme?

● (1135)

**Barry Rooke:** Il existe bel et bien des parcours de formation au sein de nos organisations radiophoniques pour toute personne qui se manifeste, qu'elle ait 15 ou 65 ans. Notre réseau propose des formations adaptées à ceux qui n'ont aucune connaissance préalable. Souvent, ces personnes viennent de communautés situées à l'extérieur du Canada, et elles s'installent ici en apportant avec elles leur propre langue. Il y a même souvent un décalage entre les connaissances et les compétences.

On assiste à une évolution des structures et des parcours officiels qui guident les étudiants dans leurs études supérieures. Près des deux tiers des écoles de journalisme et de radiodiffusion ont fermé leurs portes au Canada. Nous avons donc constaté que les personnes intéressées ne peuvent plus suivre une formation dans le cadre d'un processus officiel.

Il existe bien sûr toute une gamme d'organisations sans but lucratif, de groupes professionnels, de programmes de mentorat offerts, entre autres choses, mais le parcours de base a été profondément bouleversé au cours des six derniers mois, voire de la dernière année.

**Fares Al Soud:** Selon un article publié au début du mois par le site Web de nouvelles BayToday, vous avez déclaré ce qui suit:

Pourtant, de nombreuses stations de radio universitaires et communautaires, et en particulier celles des communautés autochtones, constituent souvent la seule source d'information et de nouvelles dans ces endroits — sans parler du fait qu'elles offrent un espace où les gens peuvent partager leur passion et s'initier aux médias.

Si tel est le cas, faut-il continuer de les considérer comme des lieux de formation et des plateformes culturelles, ou faut-il désormais les considérer comme une infrastructure essentielle pour l'information locale?

**Barry Rooke:** Nous avons fait valoir que cela s'inscrit dans un contexte plus large. La radio communautaire, dans son ensemble, s'est orientée davantage vers une plateforme médiatique communautaire. Cela veut dire qu'à mesure que de nouvelles personnes s'engagent dans cette voie, qu'elles souhaitent animer une émission de radio ou un balado, apprendre à produire du contenu, une série Web ou des événements communautaires, ou encore apprendre à diriger une organisation, les liens que ces stations tissent s'étendent au-delà de la radiodiffusion sur les bandes AM ou FM. Habituellement, ces liens sont intégrés directement dans le fonctionnement même de ces organisations.

Les radios universitaires en sont un bon exemple. Souvent, les professeurs travaillent avec les étudiants afin de leur apprendre à partager des récits au moyen de ce type de média, au lieu de leur faire rédiger une cinquième dissertation. Dans certaines communautés autochtones, il arrive souvent que les communications ne soient pas généralisées. L'utilisation des ondes n'est pas la façon traditionnelle... on allume la radio, et on écoute l'émission du matin. Elle n'est peut-être diffusée que deux ou trois fois par semaine, mais elle sert à transmettre des informations importantes, qu'il s'agisse de joindre des personnes en train de chasser ou de poser des pièges, ou encore les services d'urgence, etc.

La portée de ces stations s'est considérablement élargie. Certes, la formation et l'éducation en font partie, mais nous nous intéressons également à l'accès aux actualités. Nous parlons aussi de l'accès à la publicité pour les entreprises locales. Par ailleurs, la musique représente toujours une part importante de nos activités.

• (1140)

**Fares Al Soud:** Monsieur Desjardins, je m'adresse à vous pour vous poser la dernière question de ma présente intervention.

Au cours des séances de notre comité, nous avons maintes fois entendu parler de l'évolution rapide des avancées technologiques, des comportements et des habitudes des consommateurs. Dans le cadre d'études antérieures, j'ai tenu à souligner l'importance d'élaborer des mesures législatives à l'épreuve du temps et de veiller à entretenir les discussions et à faire participer l'ensemble du secteur.

Selon vous, comment le gouvernement peut-il, de manière efficace et durable, entretenir ces relations avec le secteur privé et veiller à ce qu'elles alimentent le processus législatif par-delà les travaux du Comité? J'ai entendu dire que les gens ont l'impression de comparaître devant le Comité à peu près tous les trois ans pour exprimer sans cesse les mêmes frustrations.

**Kevin Desjardins:** Je dirais qu'au cours des dernières années, nous avons eu des échanges constructifs avec le gouvernement et les membres des partis de l'opposition afin de leur faire part des difficultés que nos membres rencontrent et des solutions possibles.

Le CRTC, qui est chargé de mettre en œuvre cette mesure législative, joue également un rôle dans ce dossier. Nous avons indiqué que nous aimerions que le Comité agisse plus rapidement et qu'il soit disposé à adopter une approche qui ne tend pas à couler la réglementation dans le béton. Il devrait comprendre que, compte tenu des changements rapides qui surviennent dans le secteur des médias, il doit anticiper les changements pour comprendre la situation et — pour reprendre l'expression des membres du Comité — faire en sorte de prendre les bonnes décisions. Il faut être prêt à revenir sur ses positions, à réexaminer la situation et à rectifier le tir lorsque cela s'avère nécessaire, au gré des changements.

**La présidente:** Je vous remercie.

[Français]

Je donne maintenant la parole à M. Champoux pour six minutes.

**Martin Champoux (Drummond, BQ):** Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par m'adresser à Mme Dickenson pour exprimer, moi aussi, ma grande déception de voir qu'elle a été contrainte de retrancher deux émissions importantes de sa programmation. Ce ne sont pas les premières coupes qu'on voit dans le milieu des médias et dans le secteur de l'information au cours des dernières années, et c'est toujours aussi déchirant.

Tout à l'heure, vous avez parlé de journalisme d'opinion avec ma collègue conservatrice. Je veux juste vous entendre parler de cette espèce de nouveau portrait que l'on constate dans le milieu de l'information depuis l'arrivée des médias sociaux et de ces nouvelles formes de journalisme, en quelque sorte. Comme vous l'avez dit, on voit du journalisme d'opinion — si on peut appeler ça du journalisme — et du commentariat. J'ai l'impression que les gens ont de la difficulté à faire la distinction entre le journalisme pur, c'est-à-dire celui où l'on fait notamment de la recherche de nouvelles et de la contre-vérification des faits, et le journalisme d'opinion, le commentariat et les éditoriaux. Tout ça a sa raison d'être, j'en conviens. Je pense qu'on peut faire de la place à tous ces types de journalisme dans notre écosystème. Ce que j'entends, c'est que d'aucuns profitent de cette espèce de confusion pour englober tous les types de journalisme afin de décrier et dénoncer un journalisme qu'ils qualifient de tendancieux.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Devrait-on mieux définir les types de journalisme, dans les médias que l'on consulte?

Est-ce correct de laisser les gens utiliser les éditoriaux entremêlés aux reportages sérieux pour laisser planer cette espèce d'impression de partialité journalistique dans certains médias ou chez certains journalistes? Qu'en pensez-vous?

**Christa Dickenson:** Je ne pense pas qu'il soit question d'apposer des titres sur les types de journalisme qui existent en ce moment. Il s'agit de protéger la capacité de faire cette contre-vérification dont vous parlez, qu'il s'agisse d'un reportage d'envergure, de quelque chose de plus simple et de quotidien, d'un balado ou de quoi que ce soit d'autre. Il faut vraiment avoir la capacité de faire cette contre-vérification.

Ce qui est différent à CPAC — je suis ici pour représenter CPAC, en fin de compte —, c'est qu'aucune autre institution ne donne ces heures en format long et non modifié, c'est-à-dire sans montage ni interruptions. Une chose que je trouve absolument incroyable et que je pense avoir mentionnée dans mon discours, c'est le nombre d'heures d'enregistrement que nous versons au quotidien dans nos archives. Chaque jour, de 20 à 24 heures nourrissent notre grande bibliothèque.

**Martin Champoux:** Oui, et vous n'avez pas besoin de revenir sur la mission de CPAC. Je suis un supporteur. Je pense qu'on devrait effectivement se pencher sur un financement adéquat, selon la réalité du marché d'aujourd'hui. Je vous entends tout à fait.

Cependant, je veux vraiment qu'on fasse la distinction entre ce qui est du journalisme et ce qui est de l'opinion et du commentariat, et qu'on parle de la perception de journalisme tendancieux que certains alimentent. Ça dessert la profession, à mon avis, et ça ne sert absolument à rien si on veut protéger ce que l'on considère comme étant très précieux, soit un journalisme de qualité. On peut le critiquer, évidemment. On a toujours le droit de critiquer. Cependant, il y a quand même une certaine base à cette profession, et je pense qu'il faut la remettre dans son contexte.

Je me tourne maintenant vers Kevin Desjardins.

Évidemment, vous arrivez un peu comme la cerise sur le sundae, parce que plusieurs des membres de votre organisation, l'ACR, sont venus porter les demandes de celle-ci au Comité. Il s'agit de demandes que vous avez répétées aujourd'hui, notamment le soutien d'urgence pour les membres de l'ACR qui bénéficient du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes. Vous avez aussi parlé du fameux crédit d'impôt et de la publicité gouvernementale. Ce sont des choses qu'on répète, encore et encore, depuis tellement longtemps.

Nous nous parlons depuis plusieurs années, monsieur Desjardins. Nous nous connaissons assez bien. Est-ce que vous avez l'impression qu'à force de répéter ces choses-là, ça va donner quelque chose? Là, j'ai l'impression qu'on répète tout ça et que personne n'écoute.

● (1145)

**Kevin Desjardins:** Il faut que j'y croie. Pour pousser la pierre jusqu'en haut de la montagne, il faut croire qu'on va se rendre au sommet. Je crois qu'on s'en approche. Ce n'est pas facile de faire avancer des dossiers au gouvernement, mais il commence à entendre ces questions, à reconnaître la crise que nous traversons et à comprendre de quel genre de soutien nous avons besoin.

Malheureusement, on a perdu des stations, des services, des journalistes et des salles de rédaction depuis la présentation du premier projet de loi visant à moderniser la Loi sur la radiodiffusion, c'est-à-dire le projet de loi C-10.

Cependant, on voit du progrès. J'aimerais bien qu'on ait tout le soutien dont on a besoin. On s'en approche, mais ce n'est pas encore le temps des célébrations.

**Martin Champoux:** Cet après-midi, vers 16 heures, il va y avoir une mise à jour économique. Si les mesures de soutien aux médias d'information qu'on demande depuis très longtemps ne sont pas annoncées dans la mise à jour économique, quelle va être votre réaction, demain matin?

**Kevin Desjardins:** Je crains que ça envoie à quelques-uns de nos membres le message selon lequel il n'y aura pas de soutien. Alors, j'espère voir quelque chose là-dedans. Ça fait un bon bout de temps que nous poussons là-dessus. Nos membres et nous aimerions vraiment voir au moins un peu de progrès à cet égard.

[Traduction]

**La présidente:** Monsieur Diotte, vous avez maintenant la parole pendant cinq minutes.

**Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC):** Merci, madame la présidente.

Monsieur Epstein, pendant les séances du Comité, nous avons entendu un groupe appelé HonestReporting Canada. Il a mené une étude qui a indiqué que la CBC ferait preuve d'un parti pris contre Israël dans sa couverture de la guerre à Gaza. Vous allez plus loin en affirmant que la CBC agit essentiellement comme un « un porte-voix [...] d'entités terroristes ». Ce sont là des paroles sévères. Pouvez-vous nous donner des exemples de ce comportement?

**Amir Epstein:** Bien sûr. Ils utilisent des renseignements que des terroristes leur fournissent. Le ministère de la Santé du Hamas, c'est le Hamas. Ce ministère ne fonctionne pas comme un organisme indépendant et impartial; il est dirigé par le Hamas. Toute la bande de Gaza est dirigée par le Hamas. Lorsqu'ils obtiennent des renseignements auprès de cette partie du Hamas, il s'agit toujours d'informations fournies par une organisation terroriste, et ils font abstraction du fait qu'ils tirent leurs renseignements de personnes qui sont capables de décapiter des gens à coups de pelle. Ils s'empressent de relayer les discours d'une organisation qui déclare littéralement vouloir anéantir le seul État juif au monde. C'est en ce sens qu'ils agissent comme porte-voix du terrorisme.

**Kerry Diotte:** Qu'avez-vous fait pour tenter de vous opposer à cela? Avez-vous communiqué avec la CBC? Avez-vous eu des réunions avec elle? Avez-vous essayé de faire valoir votre point de vue auprès de la CBC?

● (1150)

**Amir Epstein:** La CBC ne répond pas très vite aux courriels. Elle fonctionne, et continuera de fonctionner à sa manière, en utilisant un langage qui évite certains mots précis. Elle n'utilise plus le mot « terroriste ». Désormais, elle parle de « militants ».

L'organisation continue de se dégrader et de sombrer dans une couverture médiatique de plus en plus partielle, sombre et tendancieuse. La situation ne s'améliore pas. Elle empire.

**Kerry Diotte:** Pourquoi pensez-vous que ce genre de traitement représente un danger pour les Canadiens?

**Amir Epstein:** C'est parce qu'un grand nombre de Canadiens ne savent pas exactement ce qui se passe au Moyen-Orient, tout comme la plupart d'entre nous ne savent pas ce qui se passe au Botswana ou dans d'autres pays du monde entier. De nombreux pays existent, et il s'y passe beaucoup de choses.

Lorsque les gens sont exposés à des informations qui visent précisément à diaboliser et à démoraliser un peuple qui se bat pour ses droits et son existence, cela influence leurs attitudes et façonne leur perception. Cela a conduit à une explosion dramatique de l'antisémitisme, de la haine et de la violence que l'on observe dans les rues, où des restaurants et des centres communautaires sont la cible de tirs.

La police a dépensé des dizaines de millions de dollars pour tenter de contenir les rassemblements antisémites, ainsi que les manifestations pro-Hamas, auxquels nous assistons. Cela a des répercussions sur les personnes qui sont témoins de ces événements, comme ce serait le cas pour n'importe qui. Si vous n'entendez qu'un seul discours du genre « les méchants sont d'un côté, et les gentils de l'autre », cela va provoquer votre colère et votre frustration, comme ce serait le cas pour n'importe qui.

C'est ce que l'on observe à la CBC et dans de nombreux autres médias. Ils ne diffusent pas d'informations impartiales. Ils ne présentent pas les deux côtés de la médaille. Ils n'en présentent qu'un seul, et c'est ce côté qu'ils mettent en avant. Ce type de reportage contribue à diaboliser la communauté juive pour des actes commis à des milliers de kilomètres d'elle.

Aucune autre communauté n'est tenue responsable des actes de son gouvernement étranger. On ne voit pas des gens s'en prendre aux Canadiens d'origine chinoise en raison des actions de la Chine. On ne voit pas des gens s'en prendre aux Nord-Coréens en raison de leur dictateur. Les seules personnes au Canada qui sont tenues responsables des actes d'un gouvernement étranger, situé à des milliers de kilomètres d'ici, appartiennent à la communauté juive, et on le constate dans le cadre des actes de violence qui sont constamment commis dans les rues et partout ailleurs. Cela contribue à l'augmentation de l'antisémitisme.

**Kerry Diotte:** Que faudrait-il faire ou que peut-on faire pour résoudre ce problème?

**Amir Epstein:** Une solution toute simple consisterait à cesser de donner la parole à des groupes marginaux, des groupes minuscules qui ne représentent personne au sein de notre société.

La grande majorité des Juifs sont sionistes. Le sionisme n'est rien d'autre que la croyance en notre autodétermination sur notre terre ancestrale. Il ne prône en aucun cas une hostilité envers qui que ce soit. Ce concept ne fait même pas allusion à de telles idées. Le sionisme fait partie intégrante de notre religion. Il en est ainsi depuis des milliers d'années. Il est présent dans nos prières quotidiennes. Quand nous disons « *Shema Ysrael Adonai Eloheinu Adonai Echad* », nous parlons d'Israël. Nous parlons du désir ardent de retourner à Jérusalem. Ce n'est pas une invention récente qui date d'il y a 100 ans.

La seule chose que nous demandons, c'est de cesser de présenter l'opinion d'une infime minorité de notre communauté comme celle de la grande majorité des Juifs. Si vous souhaitez connaître notre position, adressez-vous à des organisations telles que HonestReporting. Les organismes Tafsik et B'nai Brith représentent la grande majorité des Juifs, et non cette poignée de Juifs utilisés comme figurants qui s'imaginent défendre une cause, alors qu'en réalité, ils ne font que donner davantage de visibilité à ceux qui nous veulent du mal.

**La présidente:** Je vous remercie.

Madame Royer, la parole est à vous pendant cinq minutes.

**Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.):** Merci.

Je voudrais commencer par remercier tous les témoins d'avoir accepté de comparaître aujourd'hui.

Dans le cadre de mes observations, je vais m'adresser surtout à Mme Dickenson.

Vous m'avez écrit en juillet dernier, et j'ai eu l'occasion de rencontrer les représentants de la CPAC l'automne dernier. J'en ai été sincèrement reconnaissante. Je tiens à vous dire à quel point je valorise le service que la CPAC rend à tous les Canadiens. Comme vous l'avez déclaré en citant des paroles tirées d'une lettre que vous avez reçue, il s'agit d'un « service indispensable » pour les Canadiens et les journalistes de l'ensemble du pays. La CPAC offre aux Canadiens une fenêtre directe sur le Parlement, sur nos comités, sur les affaires publiques et sur le débat démocratique, en anglais et en français, souvent à l'aide d'équipements vieillissants qu'il est presque impossible de remplacer, sauf quand on les trouve parfois sur eBay. Elle le fait avec un budget très restreint, qui s'élevait l'année dernière à 15 millions de dollars.

Je tiens également à rendre hommage à tous ceux qui sont à l'origine de ce travail: les journalistes, les réalisateurs, les équipes de tournage, les monteurs, les techniciens et l'ensemble du personnel qui rendent tout cela possible. J'ai été profondément attristée d'apprendre la semaine dernière que des licenciements avaient eu lieu. Dans une petite organisation, je sais que de tels licenciements touchent durement tout le personnel.

Lorsque la CPAC doit réduire ses effectifs, quelles en sont concrètement les conséquences sur les services offerts aux Canadiens?

• (1155)

**Christa Dickenson:** Je vous remercie beaucoup, madame Royer, de vos paroles d'encouragement. Nous vous en sommes très reconnaissants, que ce soit en ce moment ou à tout autre moment. Je vous remercie également de votre question.

Vous m'avez demandé l'effet que ces licenciements ont sur le service que nous offrons.

Pour déterminer où procéder à ces compressions budgétaires, nous avons dû faire des choix difficiles dans certains secteurs, mais ces décisions étaient mûrement réfléchies. Nous avons analysé notre public et examiné les contenus les plus consultés. Nous sommes revenus à notre mission, qui relève du service public. La CPAC n'a en aucun cas pour vocation d'entrer en concurrence avec d'autres chaînes.

S'il y avait des chevauchements en matière de services, ce sont dans ces secteurs que nous avons choisi d'effectuer des réductions. Nous n'avons pas supprimé de contenu superflu, mais plutôt un contenu de très grande qualité. Ces personnes ont mené des carrières exceptionnelles; elles ont travaillé d'arrache-pied et ont fait preuve d'un dévouement incroyable, alors ces licenciements ne témoignaient en aucun cas d'un manque de talents ou de compétences de leur part, ni d'un manque de pertinence dans la programmation que nous proposons. À une époque où il faut se serrer la ceinture et où l'érosion du nombre d'abonnés a atteint des sommets sans précédent, nous exerçons nos activités avec les mêmes budgets dont nous disposions en 2006. Imaginez ce qui se passerait si vos propres salaires ou les budgets avec lesquels vous travaillez étaient gelés pendant 20 ans. C'est la situation que vit la CPAC.

**Zoe Royer:** Permettez-moi de vous poser la question suivante: imaginez que vous soyez à ma place et que vous soyez une décideuse. Quels changements mettriez-vous en œuvre, et comment les hiérarchiserez-vous? Existe-t-il à l'échelle internationale des pratiques exemplaires que vous pourriez consulter dans le cadre de ce processus?

**Christa Dickenson:** Il est difficile d'utiliser le mot « hiérarchiser ». Je me pencherais plutôt sur le lieu et le moment.

Nous assistons à un affaiblissement du journalisme. Nous avons entendu parler de stations de radio qui ont fermé leurs portes. Nous savons que d'autres organisations, des confrères, ont fermé leurs bureaux à l'étranger. Nous sommes arrivés à un moment où nous devons affirmer que le journalisme et le maintien de la démocratie canadienne priment sur tout le reste, ici et maintenant, car nous vivons une période marquée par un nombre incroyable de conflits. Il ne s'agit pas seulement de guerres physiques, mais aussi de cyberguerres. L'antidote à la désinformation, c'est l'intégralité de l'information; il est donc extrêmement important de veiller à investir dans le journalisme de manière globale.

Outre cela, si l'on oppose les différents niveaux aux priorités, on constate que les médias de service public tels qu'APT, Accessible Media et la CPAC s'adressent à des publics spécialisés, traitent de sujets spécialisés et pratiquent un journalisme spécialisé, simultanément. Voilà ce que je répondrais.

[Français]

**Zoe Royer:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**La présidente:** Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

Je ne sais pas si vous avez vu ça, mais l'Agence France-Presse rapportait que le gouvernement australien avait déposé un projet de loi pour mettre en place des sanctions plus lourdes à l'égard des géants du numérique, comme Meta, Google et TikTok, qui sont un havre de mauvaises nouvelles et de désinformation, et vers lesquels les jeunes se tournent davantage pour s'informer.

Les médias traditionnels australiens, comme ceux d'ici, sont en difficulté. L'Australie a donc décidé de se retrousser les manches et d'agir, contrairement à d'autres gouvernements qu'on n'a pas besoin de nommer ici. On va obliger, encore une fois, les géants du numérique à conclure des ententes avec les organes de presse pour que leur contenu puisse redevenir disponible sur les plateformes, sans quoi ces dernières vont encourir des amendes assez importantes. Cela pourrait même aller jusqu'au versement d'une somme équivalente à 2,25 % de leur chiffre d'affaires en Australie, somme qui serait ensuite versée aux entreprises de presse et aux médias d'information.

Qu'est-ce que vous en pensez, monsieur Desjardins?

J'aurais aimé poser la question à tout le monde, car je pense que tout le monde aimerait bien donner son opinion là-dessus, mais je ne dispose que de deux minutes et demie.

Monsieur Desjardins, est-ce que vous êtes jaloux de voir l'Australie prendre de telles mesures?

• (1200)

**Kevin Desjardins:** Nous venons juste de voir ça, ce matin.

En fait, ça suit le même principe que nous. Quand une entreprise est active dans un marché et qu'elle prend des parts de revenus dans ce marché, elle devrait redonner un peu de ces revenus pour soutenir les médias qui subissent les effets de ses activités.

**Martin Champoux:** Au-delà de la compensation financière, même si c'est effectivement un autre sujet sur lequel je suis tout à fait d'accord, pensez-vous qu'on devrait forcer les plateformes à remettre les nouvelles en ligne pour contrer cette espèce de phénomène de désinformation, ou qu'on devrait, du moins, s'inspirer de cette pratique ici?

**Kevin Desjardins:** J'entends parfois des gens dire que c'est à cause du gouvernement si les nouvelles ne sont pas sur les plateformes de Meta. Or, c'est absolument à cause de Meta. Je pense que, comme citoyen, Meta devrait...

**Martin Champoux:** Elle devrait prendre ses responsabilités.

**Kevin Desjardins:** Oui.

**Martin Champoux:** Madame Dickenson, de votre côté, est-ce que vous avez une opinion là-dessus?

**Christa Dickenson:** Il est important que les diffuseurs canadiens aient une présence sur les plateformes numériques. Il pourrait s'agir d'une sorte d'enveloppe canadienne où il y aurait des nouvelles. Il faut aussi avoir la capacité, au moment opportun, de changer la découvrabilité. Ces entreprises en ont les moyens, c'est certain. Les médias sont en crise. Il faut, au moment opportun, qu'on puisse changer la priorité en matière de diffusion.

**Martin Champoux:** Il faut qu'il y ait une place pour CPAC sur ces plateformes aussi.

**Christa Dickenson:** C'est ça. Merci beaucoup.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Généreux, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katakomiq—Témiscouata, PCC):** Merci, madame la présidente.

Madame Dickenson, quel est le budget annuel de CPAC?

**Christa Dickenson:** Il est de plus ou moins 15 millions de dollars, mais il est en train de chuter. En ce moment, nous tirons à peine 13 millions de dollars de notre tarif de gros.

**Bernard Généreux:** Ces sommes viennent surtout des câblodistributeurs, si j'ai bien compris.

**Christa Dickenson:** Oui, mais elles viennent aussi des fournisseurs de services par satellite.

**Bernard Généreux:** Tantôt, vous avez dit que vous aviez le même budget depuis 2006. Est-ce bien ça, ou est-ce depuis 2016?

**Christa Dickenson:** Il a rétréci de telle sorte qu'il équivaut à ce qu'il était en 2006, en raison des pertes d'abonnés.

**Bernard Généreux:** D'accord.

Alors, quelle est la solution? Vous avez rencontré les membres du Bureau de régie interne, l'autre jour. Est-ce que vous avez fait une demande officielle pour une somme précise?

**Christa Dickenson:** Ça fait des années que nous demandons un financement ponctuel de deux manières.

Nous nous attendons à ce qu'il y ait, d'ici quelques années, une solution plus permanente, à long terme. Il s'agit du fonds pour les services d'importance exceptionnelle, qui devrait découler du projet de loi C-11 et du CRTC, soit le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Entretemps, après les compressions que nous avons faites en 2024 ainsi qu'en 2026, qui ont mené à une réduction de 25 % de notre personnel en moins de deux ans, nous demandons que deux solutions soient appliquées.

La première solution consiste à rebâtir notre infrastructure. Nous n'avons pas eu l'occasion de le faire, étant donné le renouvellement administratif dont nous faisons l'objet de la part du CRTC depuis trois ans. Alors, nous avons demandé qu'une somme de 8 millions de dollars nous soit octroyée aussitôt que possible pour que nous finissions de rebâtir notre infrastructure. Mme Royer a justement donné des exemples qui démontrent que nous avons de l'équipement, pour le son, entre autres, qui ne fonctionne carrément plus.

Au-delà de ça...

• (1205)

**Bernard Généreux:** Si vous me le permettez, je vais revenir à ma question, car je n'ai pas beaucoup de temps.

Avez-vous demandé une somme très précise au gouvernement?

**Christa Dickenson:** Oui. Nous avons demandé 8 millions de dollars pour l'infrastructure et 5 millions de dollars par année pendant trois ans pour nos dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire 15 millions de dollars.

**Bernard Généreux:** D'accord.

Recevez-vous des fonds publics actuellement?

**Christa Dickenson:** Nous en recevons pour des projets particuliers.

**Bernard Généreux:** De quel type de projet s'agit-il?

**Christa Dickenson:** Nous en avons reçu pour une émission spéciale sur le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Cour suprême. Nous recevrons aussi une somme de 150 000 \$ pour produire deux documentaires sur la restauration de l'édifice du Centre. Nous nous attendons aussi à recevoir une petite somme à titre de crédit-relais pour...

**Bernard Généreux:** C'est bon, ça répond à ma question. Je veux en venir le plus rapidement possible à l'élément que je veux faire valoir.

Je considère que CPAC est un bien public, c'est-à-dire une nécessité de la démocratie canadienne. Si les sommes que vous recevez actuellement ne viennent que de la part des câblodistributeurs, qui sont en décroissance et qui vont continuer à l'être, de toute évidence, il faut trouver une autre solution pour faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens puissent avoir accès à leur démocratie, qui est ici, à Ottawa, majoritairement. Il faut que vous puissiez rapporter ce qui se passe dans les congrès de chacun des partis politiques, et ce, de façon neutre, comme vous l'avez dit tantôt. Selon moi, c'est fondamental. Je considère que c'est une obligation pour le pays que d'avoir un organe indépendant qui fait la promotion de la démocratie canadienne.

Vous avez parlé d'une somme de 5 millions de dollars par année pendant trois ans, ainsi que d'une somme de 8 millions de dollars pour renouveler votre équipement. Vous avez dit que vous aviez un budget de 13 millions de dollars, actuellement. Ce que vous demandez représente quand même des sommes importantes.

Puisqu'on sait que vos revenus vont continuer de décroître, croyez-vous que le gouvernement du Canada devrait en venir à financer à 100 % les activités de CPAC?

**Christa Dickenson:** Le modèle est en train de changer. Nous sommes à un point d'inflexion, et le gouvernement devrait avoir une responsabilité. Par exemple, le financement pourrait provenir à la fois des câblodistributeurs, des diffuseurs multimédias et du gouvernement, à raison d'un tiers pour chacune de ces trois parties, afin d'assurer la survie de cette chaîne indépendante.

Alors, à votre question, je répondrais oui, en partie.

**Bernard Généreux:** Radio-Canada reçoit 7 millions de dollars de fonds pour le journalisme découlant du projet de loi C-11. Recevez-vous également une partie de ces fonds?

**Christa Dickenson:** Pour ce qui est des fonds découlant du projet de loi C-18, nous avons reçu 359 000 \$ pour la première année et ce sera 405 000 \$ pour la deuxième année. Alors, encore une fois, la somme que nous recevons est assez petite.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Ntumba, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins.

Je souhaite également la bienvenue à nos deux nouvelles membres, Mmes Hirtle et Auguste.

D'abord, je veux faire un petit commentaire sur l'intervention de M. Al Soud. Je voulais dire la même chose que lui. Il a lu mes pensées et a parlé à ma place.

Nous parlons de l'état du journalisme et des médias au Canada. Comme gouvernement, ou comme élus, nous ne devrions pas essayer de nous ingérer dans le contenu qui est discuté dans les salles de nouvelles. Vous, les médias, avez la capacité éthique et intellectuelle de décider de ce que vous mettez en avant et des nouvelles que vous diffusez sur vos différents supports médiatiques.

Je pourrais me plaindre en disant qu'on ne parle pas assez d'Haïti, du Soudan, du Tchad ou de l'Afrique du Sud, qui a subi l'apartheid, mais nous ne sommes pas là pour ça. Nous sommes là pour savoir ce que vous, monsieur Desjardins, monsieur Epstein, monsieur Thiessen, monsieur Rooke et madame Dickenson, pensez de l'état actuel du journalisme et des médias au Canada.

Je commencerais par vous, madame Dickenson.

**Christa Dickenson:** Ils sont fragilisés à un point extraordinaire. Il faut des investissements sur tous les plans, que ce soit pour les nouvelles locales, pour l'indépendance de CPAC ou pour les radios. Il faut vraiment tout repenser.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Monsieur Epstein, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

**Amir Epstein:** Il est important d'avoir accès à tout l'éventail des points de vue. Le fait qu'il y ait une organisation très à gauche — CBC/Radio-Canada, financée à hauteur de plus de 1 milliard de dollars — et aucun organe de presse à droite cause beaucoup de problèmes aux Canadiens.

Il s'agit d'avoir une représentation à la fois de la gauche et de la droite au départ et, comme vous l'avez dit, de veiller à assurer un journalisme éthique, parce que cela s'est perdu dans ce pays, du moins dans certains organes de presse.

• (1210)

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Monsieur Desjardins, je vous écoute.

**Kevin Desjardins:** On parle souvent de l'importance de garder les journalistes dans les salles de rédaction. Plus il y a de journalistes, plus il y a de voix, de connaissances et de possibilités de mentorat éditorial. On retrouve ça plutôt dans les salles de rédaction. Je ne dis pas qu'il ne peut pas y avoir de journalisme qui existe en dehors de celles-ci, mais, à notre avis, en gardant plus de journalistes dans les salles de rédaction, on va répondre à beaucoup de questions.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Messieurs Rooke et Thiessen, la transition numérique a permis à du contenu canadien d'atteindre de nouveaux publics, au pays comme à l'échelle internationale. Par la même occasion, elle a profondément bouleversé les modèles économiques.

Comment trouvez-vous un meilleur équilibre entre l'innovation numérique, la découvrabilité du contenu canadien et la durabilité financière des médias?

Commençons par vous, monsieur Rooke.

[Traduction]

**Barry Rooke:** Beaucoup de nos stations sont en train de le faire ou le font naturellement, parce que ce sont des organisations qui ne dépendent pas de quelqu'un d'autre pour obtenir quelque chose. Souvent, il s'agit des intérêts des actionnaires ou de renseignements qui viennent d'en haut, sur ceci ou cela.

Notre réseau se rendra sur place et se renseignera sur la situation pour offrir à la communauté l'occasion de partager son point de vue. C'est une partie très importante du processus, et cela aide l'ensemble de l'écosphère du secteur canadien des médias, qui a tendance à mentir à sa façon. Plus nous nous éloignons de ce qui est vraiment canadien... Il faut revoir notre façon de fonctionner dans la salle de rédaction comme dans la rue... Je pense qu'il est vraiment important que l'ensemble de l'écosphère reçoive le soutien dont il a besoin pour faire ce travail.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Monsieur Thiessen, avez-vous un commentaire à faire là-dessus?

[Traduction]

**Jeff Thiessen:** Je dirais, à propos du journalisme et des efforts à déployer pour assurer un équilibre au sein du système, que les salles de rédaction doivent littéralement intégrer leur code d'éthique et leurs normes journalistiques, puis les évaluer chaque semaine et s'assurer qu'elles sont à l'avant-plan. Assurez-vous que...

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Excusez-moi, mais je parlais plutôt de la transition numérique. Comment trouvez-vous un meilleur équilibre entre l'innovation numérique, la découvrabilité du contenu canadien et la durabilité financière des médias? C'est ça, ma question.

[Traduction]

**Jeff Thiessen:** Je suis désolé. Mes écouteurs ne fonctionnaient pas bien.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** D'accord.

[Traduction]

**Jeff Thiessen:** Si je comprends bien, vous parlez d'innovation numérique.

Ce système est l'un des grands systèmes démocratiques que nous avons actuellement, car il permet aux petites stations d'en faire beaucoup plus avec les nouvelles technologies. M. Rooke, les stations communautaires et des organisations comme la nôtre n'ont pas d'énormes budgets, mais nous en faisons beaucoup plus et rejoignons beaucoup plus de gens grâce à l'innovation et à la possibilité de diffuser notre message plus que jamais.

Même si nous traversons une période difficile et qu'il faut beaucoup d'investissements pour créer et tirer parti de cette innovation, cela permet aux petits acteurs de diffuser bien plus efficacement leur message dans leurs collectivités. C'est un moment très important pour nous.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci. Est-ce...

**La présidente:** Merci, monsieur Ntumba. Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Monsieur Waugh sera le prochain, pour cinq minutes.

**Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC):** Merci, madame la présidente. Bienvenue à tous.

Je tiens à dire d'emblée que j'apprécie vraiment la CPAC et, madame Dickenson, vos reportages fondés sur les faits. Je suis désolé que vos deux émissions phares d'affaires publiques aient maintenant disparu.

Vous avez mentionné M. Fife, et c'est assez intéressant parce que, comme vous le savez, je suis journaliste depuis longtemps, et nous avons parlé des articles d'opinion, des journalistes, des commentaires et des reportages objectifs. Tout ce que M. Fife a fait au cours de la dernière année, c'est de participer à diverses émissions — à CTV, à la CBC — pour ridiculiser mon chef, Pierre Poilievre, le traiter de tous les noms et parler de notre parti et du nombre de transfuges. C'est du salissage. Je pense que c'est ce qui fait que le public se dit: « Ça suffit, je ne veux plus regarder d'émissions d'affaires publiques où l'on dit de telles choses. »

Le lendemain, j'ai pris le *Globe and Mail*, et devinez quoi: M. Fife publiait un article sur le premier ministre en une du journal national du Canada. Vous pouvez comprendre mon indignation, après plus de 40 ans d'expérience en journalisme, quand je le vois ridiculiser le chef conservateur et notre parti un après-midi, puis que je le vois le lendemain matin débiter ce que le premier ministre va faire ce jour-là.

Trouvez-vous cela intéressant?

• (1215)

**Christa Dickenson:** Cela atteste de l'importance de CPAC pour présenter une vue d'ensemble. Au-delà de la diffusion des délibérations parlementaires, qui sont notre activité principale, il y a l'information complète sur toutes les activités des caucus, toutes les conférences de presse.

Les conférences de presse ponctuelles constituent notre principal contenu sur YouTube et en ligne. C'est pour cela que les gens consultent notre chaîne. À la télévision, ce que les gens regardent, c'est la période des questions. Ce n'est pas une sélection que nous avons faite. C'est vraiment le contenu brut, dans son intégralité.

**Kevin Waugh:** Pour être honnête, ParlVU est en train de vous damer le pion.

**Christa Dickenson:** ParlVU sert à une fin différente.

Comme beaucoup de personnes dans cette salle qui parlent à la fois l'anglais et le français, j'adore entendre ce qui se dit sur le parquet. Sur CPAC, l'avantage est que je peux passer de l'anglais à la langue originale. Si je me rends compte que je ne suis pas sur le canal de la version originale et que je sélectionne « parquet », la diffusion continue. Sur ParlVU, tout s'arrête, et la diffusion reprend du début.

Plus que tout, CPAC a un objectif de découvrabilité et de sensibilisation auprès des Canadiens, de ses auditoires, et il propose 70 000 heures d'archives. Ne l'ai-je pas déjà dit à quelques reprises? Voilà.

**Kevin Waugh:** Je vous remercie d'utiliser le mot « archives », parce que nous sommes au comité du patrimoine, et je vois de nombreuses stations de télévision jeter leurs archives dans des centres de gestion des déchets de type Loraas.

J'en ai parlé avec le ministre pendant les années Harper. Il n'en avait aucune idée lorsque Brandon a fermé. D'autres stations ont fermé leurs portes, à Lloydminster et à Medicine Hat.

Vous avez parlé d'archives à partir de 1977, je crois. C'est l'histoire même de notre pays. Malheureusement, monsieur Desjardins, je pense que l'Association canadienne des radiodiffuseurs devrait parler davantage des archives, parce que je pensais que nous avions les meilleures archives au pays à CTV. J'y ai passé plus de 40 ans, et les gens venaient nous voir et nous disaient: « Vous savez, la caméra était là en 1979. Avez-vous des images de tel ou tel touché? » Nous les avons, mais je crains que ce gouvernement ne se soucie pas des archives, c'est ce que je constate.

Madame Dickenson, vous avez parlé des archives. Quand on peut présenter des images spéciales, comme cela, on prend le passé et on l'injecte dans l'avenir pour que d'autres Canadiens puissent profiter de cette facette de notre pays. Voulez-vous faire un commentaire sur les archives? Cela m'inquiète vraiment.

**Christa Dickenson:** C'est un de nos joyaux, on ne peut jamais en parler assez. Nous avons 70 000 heures d'enregistrements dans le nuage, et le volume ne cesse de croître. Nous y versons 20 ou 24 heures de plus par jour, parfois plus. Je vois cela prendre de l'ampleur. Nous estimons que c'est très spécial.

Vous avez raison, et je sais que d'autres radiodiffuseurs ont dû laisser tomber leurs archives parce que c'est une tâche colossale, mais CPAC protège les siennes parce que nous les considérons comme la mémoire démocratique du Canada.

**Kevin Waugh:** Eh bien, je vous souhaite bonne chance.

Le fonds pour les services importants est un nouveau fonds dont j'ai entendu parler. Qu'est-ce que ce fonds?

**La présidente:** Le temps est écoulé pour cette question.

**Christa Dickenson:** Quelqu'un d'autre pourrait reprendre la balle au bond.

**La présidente:** Vous pourrez y revenir la prochaine fois.

**Des voix:** Oh, oh!

**Christa Dickenson:** Je ne fais qu'orienter les témoins. Je suis vraiment désolée.

**La présidente:** Monsieur Myles, vous avez la parole. Si vous voulez être orienté, apparemment il y a...

**David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.):** Ça va. Il nous reste un peu de temps pour poser des questions.

Merci à tous.

Monsieur Thiessen, c'est un plaisir de vous accueillir, vous qui venez de la circonscription de Mme Thomas. Je suis également très heureux que M. Desjardins soit parmi nous aujourd'hui. Il vient de Fredericton—Oromocto, la plus belle circonscription du Canada. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous.

• (1220)

**La présidente:** Allons-nous voter là-dessus?

**David Myles:** Oui, pouvons-nous voter là-dessus maintenant?

**Des voix:** Ha, ha!

**David Myles:** Maintenant que nous avons la majorité, votons là-dessus.

Je vous remercie tous d'être ici.

Nous avons tous du mal à prédire l'avenir du marché, et pas seulement du soutien gouvernemental. Nous pourrions peut-être parler des possibilités de croissance qui se présentent sur le marché, et pas seulement du déclin. Je sais que dans l'ensemble, ce marché est très difficile, et nous pouvons parler de certains des éléments pourquoi tel est le cas, mais avant de parler des fonds qui existent et de la façon dont vous êtes touchés, nous pourrions peut-être parler de l'avenir et des débouchés possibles sur le marché, en particulier pour la radio. Je suis curieux.

Nous pourrions peut-être commencer par M. Desjardins.

**Kevin Desjardins:** Merci beaucoup.

Une chose qui est toujours un défi pour les radiodiffuseurs, c'est... L'étendue de notre auditoire est toujours très grande, mais en fait, nous constatons que si la vente au détail et la publicité ont été très associées aux radiodiffuseurs pendant des décennies, depuis une dizaine d'années, il y a soudainement un écart qui s'est creusé.

Un opérateur de radio me disait que pratiquement 100 % des véhicules ont toujours la radio et que 89 % des Canadiens écoutent la radio chaque semaine. Il y a beaucoup de propriétaires d'applications qui tueraient pour bénéficier d'une telle pénétration du marché. La radio demeure vitale.

Je dirais qu'il y a une innovation importante en matière d'information qui est apparue au cours de la dernière décennie, quand les émissions locales quotidiennes et hebdomadaires ont commencé à disparaître, et c'est que beaucoup de stations de radio ont transformé leur site Web promotionnel en portail de nouvelles communautaires. Plusieurs groupes, comme Arsenal au Québec, Vista dans l'Ouest, principalement, et Golden West ont vraiment investi dans ces portails de nouvelles communautaires. Ces portails d'information existent en dehors des systèmes des mastodontes numériques étrangers. Ceux qui ont investi dans leurs propres propriétés numériques ont été en mesure de résister aux difficultés liées au blocage des nouvelles et aux menaces provenant de l'extérieur du pays.

C'est quelque chose qui répond bien aux besoins communautaires, et les outils numériques sont utilisés dans ce cas pour innover et mieux servir la communauté, comme le disait M. Thiessen.

**David Myles:** Une partie du problème, c'est que même lorsque les auditeurs sont au rendez-vous, il est difficile d'en tirer des revenus sans publicité. Est-ce que je comprends bien?

**Kevin Desjardins:** Oui.

En tant que petits gars du Nouveau-Brunswick, qui vivent probablement dans...

Ma famille est originaire de Grand Falls et de St. Stephen, deux villes frontalières. Dans une ville frontalière, si l'on possède un terrain de stationnement à St. Stephen ou à Grand Falls et qu'on en fait la publicité à la station de radio située juste de l'autre côté de la frontière, dans le Maine, on ne peut pas le déclarer comme une dépense d'entreprise, parce qu'il y a des règles en place qui ont toujours été censées aider à préserver les médias canadiens. Pour ce qui est des plateformes sur Internet, il y a une échappatoire, et elle reste grande ouverte. Les 11,2 milliards de dollars en publicité qui ont quitté le marché canadien contribuent à alimenter tout cela.

Cela ne veut pas dire que les gens cesseraient de faire de la publicité sur les plateformes numériques. C'est certainement un incitatif pour eux, car ils obtiennent un crédit d'impôt pour ces dépenses d'entreprise.

**David Myles:** C'est justement l'argent qui s'en va aux États-Unis et vers les grandes plateformes numériques qui est à l'origine des projets de loi C-11 et C-18.

Pouvez-vous nous parler de votre appui à ces projets de loi et de la façon dont ils changent la donne? S'ils ne sont pas tout à fait à la hauteur des espoirs à l'heure actuelle, que devrions-nous envisager de changer?

• (1225)

**La présidente:** Vous en êtes à cinq minutes. Nous pourrions revenir sur cette question.

Merci.

**David Myles:** D'accord.

Merci.

[Français]

**La présidente:** Monsieur Champoux, je vous donne la parole pour deux minutes et demie.

**Martin Champoux:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Vous savez, quand on commence une carrière d'animateur ou de journaliste à la radio, on passe souvent par la radio communautaire. C'est le chemin naturel, ce sont les ouvertures qui sont offertes et

c'est une très belle expérience. Je suis passé par là au milieu des années 1980, par la radio communautaire et par la radio étudiante, aussi. Faire de la radio communautaire, c'est enrichissant et formateur. Faire une carrière dans le secteur communautaire, c'est une vocation.

Monsieur Rooke, dites-moi quel est l'état ou le moral des troupes actuellement dans le secteur des médias communautaires. Disons que les gens doivent être assez inquiets.

[Traduction]

**Barry Rooke:** Oui, le moral est bas.

C'est difficile, surtout pour les jeunes qui essaient d'entrer sur le marché. Comme je l'ai dit, les fermetures se succèdent, mais on ne sait pas ce qui va remplacer officiellement ces services. Cela a une incidence profonde sur la façon dont nous travaillons tous, d'autant plus que les jeunes s'informent ailleurs.

Ce que l'on voit souvent, c'est que les jeunes cherchent des nouvelles et de l'information différemment et sous différentes formes, et leurs sources ne sont peut-être pas aussi éclairées, sont plus teintées d'opinions ou visent davantage à obtenir des partages, des mentions « J'aime » et des remerciements, plutôt qu'à fournir de l'information véridique.

[Français]

**Martin Champoux:** Il y a aussi l'engagement dans la communauté. Ce n'est pas pour rien que ça s'appelle un média communautaire: c'est parce que c'est ancré dans ces communautés.

Dans des régions où il y a peu de diversité médiatique, qu'est-ce que la disparition d'un média communautaire impliquerait? Au-delà de l'information, quelles seraient les conséquences à craindre?

[Traduction]

**Barry Rooke:** Il y a notamment la perte de possibilités de publicité locale. Dans de nombreuses régions, ce sont les seuls endroits où une petite entreprise peut diffuser de l'information et où les autorités municipales, provinciales ou fédérales peuvent faire connaître divers services et diverses offres. Ces sources d'information disparaissent, puis les gens n'ont plus accès à cette information aussi facilement, surtout dans les collectivités rurales et éloignées, comme vous l'avez dit, qui ont aussi de faibles connexions à large bande.

Dans l'industrie de la musique, à bien des endroits, il s'agit souvent d'un point de rencontre pour la communauté. Ces médias offrent des lieux ou des possibilités pour tenir des festivals ou des événements locaux, et ces événements ne se produiraient tout simplement pas sans eux, parce qu'il n'y a pas d'endroit où les gens peuvent se rassembler autour de cela sinon.

[Français]

**Martin Champoux:** Merci.

[Traduction]

**La présidente:** Nous passons maintenant à Mme Thomas, pour cinq minutes.

**Rachael Thomas:** Monsieur Epstein, je serais curieuse d'en savoir plus sur les données qui ont été publiées ces derniers jours. Elles brossent le portrait de l'antisémitisme au Canada et, selon ces données, le nombre d'incidents antisémites a atteint un niveau record en 2025, le plus élevé jamais vu au pays.

Aujourd'hui, vous avez laissé entendre que la couverture médiatique influence la perception qu'ont les Canadiens de la population juive ici, au Canada, et la façon dont les Canadiens se comportent à l'égard de ce groupe.

Je me demande si vous pouvez nous en dire plus sur le rôle important que jouent les médias pour s'assurer d'une couverture juste et impartiale. Quand ce n'est pas le cas, quelles sont les conséquences pour certains groupes de notre population?

**Amir Epstein:** J'ai déjà mentionné l'importance de présenter de l'information équilibrée, impartiale. Nous ne voyons rien de tel. Nous ne le voyons pas dans la plupart des médias au pays — ni CTV, ni Citytv, ni CP24. La liste est longue.

Il se trouve que CBC/Radio-Canada est le plus gros joueur sur le campus, donc quand elle présente constamment l'information du point de vue d'un côté d'une guerre, il est impossible de présenter aux Canadiens l'information de l'autre côté de la guerre.

Il n'y a jamais une seule partie dans une guerre. Lorsqu'un groupe déclenche une guerre contre un autre groupe, puis que c'est ce groupe qui est vilipendé ensuite, cela crée vraiment beaucoup d'animosité.

Ce qui est étrange — et je l'ai déjà mentionné —, c'est que les Juifs au Canada sont en quelque sorte responsables de ce qui se passe entre Israël et Gaza; entre Israël, le Hezbollah et le Liban; entre Israël et les Houthis au Yémen, et ainsi de suite.

Israël n'est jamais présenté comme un pays qui se défend, ce qui est le cas sur tous les fronts. Il n'a pas déclenché de guerre avec le Liban. Le Hezbollah lançait des dizaines de milliers de roquettes sur Israël. Israël a répliqué. La CBC présente cela comme une attaque d'Israël contre le Liban. Les Houthis au Yémen lancent des missiles contre Israël. Cela n'a rien à voir avec Israël. Israël réplique, et maintenant c'est Israël qui attaque le Yémen.

C'est le Hamas, bien sûr, qui a déclenché la guerre le 7 octobre. Il a déclenché une guerre. Il est passé à l'offensive et a massacré 1 200 personnes. Avant même qu'Israël ne lève le petit doigt, il y avait des médias... Il y a un article que j'aimerais avoir sous les yeux. Avant même qu'Israël ne rétorque, il faisait état d'inquiétudes pour les Palestiniens. Il n'y avait même pas de discussion sur ce qui s'était passé et sur le fait qu'ils avaient déclenché une guerre.

Lorsque c'est présenté de cette façon, nous assistons à la diffamation constante d'un groupe. On n'entend que des éloges — peut-être pas des éloges, mais de l'apathie, à l'égard de l'autre groupe. Cela ne veut pas dire qu'il ne devrait pas y en avoir, mais il faudrait présenter l'information sans parti pris. À cause de la façon dont nous voyons les écoles, les universités, les professeurs et, bien sûr, les médias présenter de l'information incomplète, voire fautive, dans bien des cas... Nous voyons ce qui se passe. Vous avez parlé d'une augmentation de 700 %.

La communauté juive est ciblée plus que toute autre communauté ethnique au Canada — plus que quiconque —, alors nous devons nous demander pourquoi. Pourquoi cela s'est-il produit soudainement, juste après le 7 octobre, et pourquoi le monde entier a-t-il décidé que c'était acceptable? Nous pouvons voir l'influence de l'extrémisme dans les médias, et j'ai mentionné les écoles et les universités grand public. Cela se poursuit, de sorte que la souffrance et l'hostilité se poursuivront aussi.

Je peux vous dire que la communauté juive parle très sérieusement de quitter le Canada. La plupart des Canadiens ne le savent même pas. Nous, à Tafsik, avons lancé une initiative de plan B.

• (1230)

**Rachael Thomas:** Si vous me le permettez...

**Amir Epstein:** Si nous ne sommes pas en sécurité au Canada, nous n'avons pas besoin d'y rester.

**Rachael Thomas:** Merci.

Comment les médias s'assurent-ils de présenter une couverture juste et impartiale?

**Amir Epstein:** Ils doivent s'appuyer sur des sources qui ne sont pas liées à des organisations terroristes ou antisémites biaisées, ainsi que sur des renseignements provenant de plus d'une partie. Israël fournit beaucoup d'information et mène de nombreuses enquêtes. Ils diffusent les informations que la CBC ne diffuse pas... ou qu'elle diffuse en déformant les faits d'une manière qui, d'une certaine façon, continue de dénigrer la communauté juive et Israël.

La voix du peuple palestinien est très bien représentée par la CBC. Nous n'avons aucune objection à cela, mais nous aimerions que la position des Juifs et d'Israël soit, elle aussi, représentée de manière équitable. Les gens auraient ainsi les deux versions de l'histoire et pourraient dire: « Ils avaient raison sur ce point, mais ils avaient tort sur celui-là », au lieu de dire: « Ils ont toujours raison, et ils ont toujours tort. » Voilà pourquoi l'animosité envers ma communauté ne cesse de croître dans ce pays.

**La présidente:** Merci.

Monsieur Myles, vous avez la parole pour cinq minutes.

**David Myles:** Merci beaucoup.

J'aimerais continuer de poser des questions sur ce sujet, mais malheureusement, je vais changer de sujet, car je ne peux pas ne pas parler des stations de radio communautaires et universitaires du Canada.

J'ai été musicien pendant 20 ans. J'ai pu constater à quel point ces stations étaient importantes, car elles étaient souvent les premières à prendre des risques et à diffuser de la musique que l'on n'entendait pas ailleurs. Des stations comme CJSW à Calgary, CJSR à Edmonton, CHSR à Fredericton, CKDU à Halifax et CIBL à Montréal sont des stations formidables qui jouent un rôle essentiel, notamment pour les artistes émergents au Canada.

Vous dépassez souvent les exigences du règlement sur le contenu canadien. Comment assurez-vous cette promotion? Comment ces efforts s'inscrivent-ils dans votre mission à l'échelle nationale? Quelle est votre place au sein de l'écosystème global, notamment dans le domaine des arts, de la culture et de la communauté musicale au Canada?

**Barry Rooke:** Il s'agit d'un point de départ pour beaucoup de personnes. C'est aussi un point d'arrivée pour beaucoup d'autres. On voit souvent des musiciens qui ont pris leur retraite revenir animer une émission de radio, car ils adorent présenter des contenus. C'est très courant dans notre secteur.

Nous sommes le lieu où les artistes se voient offrir leur première chance d'être diffusés à l'antenne. Ce sont des personnes, et non des algorithmes, qui créent l'expérience que vous vivez. Les genres musicaux populaires diffusés sur nos stations — le reggae, le blues et le jazz — sont rarement diffusés sur les stations de radio plus commerciales, soit parce qu'elles n'ont pas la capacité de les diffuser, soit parce qu'elles ne parviennent pas à les rentabiliser.

Nous offrons un vaste espace où ces communautés, et plus particulièrement les artistes, peuvent se retrouver pour nouer des liens au niveau local, se produire dans des concerts locaux, rassembler les communautés autour de ces événements et continuer de se développer. Ces radios constituent effectivement un point de départ, comme vous l'avez dit, dans de nombreux endroits. Il serait bon qu'elles parviennent à générer plus de revenus, car les redevances radio ne sont plus ce qu'elles étaient. Si c'est ce que vous recherchez, c'est formidable.

Nous avons également des artistes qui adorent présenter leurs nouveaux albums sur leur station de radio locale. Ils souhaitent offrir cette expérience communautaire à ces auditeurs.

• (1235)

**David Myles:** Comment a évolué l'audience des radios locales du pays au fil des ans, notamment face à la concurrence de la diffusion en continu et des autres moyens d'écoute de la musique?

**Barry Rooke:** Comme je l'ai mentionné, plusieurs groupes tentent actuellement de créer des stations. Leur nombre a augmenté depuis que nous avons commencé à établir des statistiques. Notre audience a doublé depuis la période qui a précédé la COVID. Ce constat s'explique souvent par l'accès à l'actualité et à de nouvelles informations. En outre, les gens ne veulent pas qu'un algorithme choisisse ce qu'ils écoutent. Ils veulent une sélection personnalisée, locale, quelque chose qui leur parle. C'est ce que l'on constate de plus en plus souvent.

On fait souvent beaucoup plus confiance à ce qui est diffusé sur les radios communautaires. Nos collègues du Québec ont publié une étude à ce sujet il y a un an ou deux. Elle a révélé que les radios communautaires étaient la source d'information et de médias à laquelle on faisait le plus confiance dans tout le pays. Je me ferai un plaisir de fournir ces renseignements pour le rapport également. Si vous discutez avec quelqu'un de l'autre côté de la rue ou à l'épicerie, cette personne a envie de partager son histoire, et c'est ainsi que naît cet esprit communautaire.

**David Myles:** Ce que vous demandez au gouvernement diffère légèrement de certains de ces autres fonds. Pourquoi ces autres fonds, auxquels certains autres diffuseurs ont accès, ne vous sont-ils pas accessibles? Plus précisément, pourquoi demandez-vous une aide différente?

**Barry Rooke:** Notre secteur ne bénéficie d'aucun financement de base stable. La CBC reçoit ce qu'elle reçoit. C'est formidable. Il existe des mesures fiscales et des soutiens destinés à certains diffuseurs commerciaux. Nous savons que ceux-ci ne fonctionnent pas aussi bien. De plus, aucune publicité n'émane des instances fédérales.

Les aides et les programmes proposés actuellement à notre secteur sont souvent liés à un domaine très précis. L'initiative en faveur du journalisme local est un programme à but non lucratif et axé sur les médias communautaires que Patrimoine canadien propose. Le but est d'embaucher des journalistes dans des déserts médiatiques pour qu'ils couvrent l'actualité de ces régions. Ce service

est accessible à la presse écrite, à la télévision et aux radios communautaires. Il n'est pas accessible aux diffuseurs commerciaux.

Une partie des fonds que nous espérons obtenir — tout comme les radiodiffuseurs commerciaux — est bloquée dans des procédures judiciaires qui traînent depuis des décisions rendues il y a trois ans.

**David Myles:** Merci.

**La présidente:** Nous allons passer à la quatrième série de questions, et nous allons commencer par Mme Thomas, qui disposera de cinq minutes.

**Rachael Thomas:** Merci.

Encore une fois, merci à nos témoins d'être parmi nous.

Malheureusement, je dois m'écarter un peu du sujet pour aborder certains points relatifs aux travaux de la commission. Conformément au Règlement de la Chambre des communes, c'est le moment de le faire, et je présente mes excuses aux témoins.

Tout d'abord, j'aimerais demander des éclaircissements au greffier.

Nous venons d'être informés que le ministre comparaitra finalement pas le mardi 5 mai, mais le jeudi 7 mai. J'aimerais confirmer que c'est bien le cas.

**La présidente:** Ce sont les renseignements que nous a communiqués le greffier aujourd'hui. J'ajouterais par ailleurs qu'il sera là pour parler du Budget principal des dépenses et qu'il reviendra pour discuter de cette étude.

**Rachael Thomas:** Merci. C'était justement ma deuxième question.

Le ministre a-t-il confirmé qu'il participerait effectivement à l'étude sur l'impartialité dans les médias?

**La présidente:** Oui. Nous n'avons pas encore de date précise, mais il a indiqué qu'il comparaitrait en mai ou en juin dans le cadre de cette étude.

**Rachael Thomas:** D'accord. Je vais simplement vous faire part de mes réserves. Cette étude touche bientôt à sa fin. Dans le cadre de cette motion, nous avons demandé au ministre de comparaître.

Plus nous attendons, plus il nous faudra de temps pour mener à bien cette étude et rédiger le rapport. Il serait bien sûr préférable que le ministre puisse comparaître d'ici la fin du mois de mai, si possible. Je sais bien que les personnes autour de cette table ne gèrent pas son emploi du temps, mais je tiens simplement à souligner l'importance de cette question.

Merci.

Je souhaite à présent présenter une motion. Celle-ci a été transmise à tous les membres de ce comité. Elle se lit comme suit:

Que le Comité mène une étude, dans le cadre d'au moins sept réunions, sur la répartition, l'impact et l'efficacité des fonds alloués par le ministère du Patrimoine;

Que le Comité invite le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes à témoigner devant le Comité pendant au moins deux heures, à titre individuel, dans le cadre de cette étude; et

Que le Comité fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre.

Je propose que nous débattions maintenant de cette motion.

• (1240)

**La présidente:** Allez-y, monsieur Myles.

**David Myles:** J'aimerais m'exprimer brièvement sur cette motion... Je suis conscient que nous avons des témoins ici.

Je veux bien en discuter. L'idée de demander au ministre de revenir pour deux heures est... Franchement, tant qu'à faire, pourquoi ne pas lui attribuer un siège permanent s'il doit venir passer quatre heures ici dans les prochains jours? C'est un peu ridicule.

Je suis disposé à en discuter, mais je ne pense pas que ce soit le moment de le faire. Nous avons une réunion mardi au cours de laquelle nous aborderons les travaux du Comité. Je serais ravi d'en parler à ce moment-là.

Je propose d'ajourner le débat.

**La présidente:** Il s'agit d'une motion dilatoire. Nous devons la mettre aux voix avant que je ne donne la parole à quelqu'un d'autre.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

**La présidente:** Le débat sur cette motion est ajourné.

Il vous reste encore du temps pour poser des questions, et vous avez encore la parole, madame Thomas.

**Rachael Thomas:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je souhaite présenter une autre motion qui est actuellement à l'ordre du jour et que tous les membres de ce comité ont donc sous les yeux:

Que le Comité entreprenne une étude comprenant au moins six réunions sur les effets des travaux de construction et des expropriations liés au projet de train à grande vitesse Alto, ainsi que sur leur impact sur les sites naturels, culturels et historiques;

Que le Comité accorde la priorité à cette étude dès l'achèvement de l'étude approuvée par le Comité le 26 janvier 2026;

Que le Comité invite le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, le ministre des Transports et la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature à témoigner devant le Comité dans le cadre de cette étude pendant au moins deux heures chacun; et

Que le Comité fasse rapport de ses conclusions et recommandations à la Chambre.

Madame la présidente, j'aimerais ajouter deux points qui méritent, selon moi, d'être soulignés. Dans ces deux motions, on reconnaît que nous devons donner la priorité à la finalisation de l'étude en cours. Nous avons convenu d'entreprendre prochainement une autre étude, qui a été proposée par le Parti libéral. Je ne demande pas que nous menions ces études dès ce printemps. Nous ne pourrions probablement pas les entamer avant septembre ou octobre.

En ce qui concerne la remarque de M. Myles, le ministre n'aurait pas besoin de camper ici. Il n'y a aucun problème. On ne lui demandera de venir qu'en octobre. Il aura donc tout le temps de se préparer et pourra se reposer à loisir pendant l'été avant qu'on lui demande de comparaître.

Je tiens à ce que ce soit bien clair. Je ne demande pas que ces propositions priment sur les motions qui ont déjà été approuvées pour les études, mais je demande qu'on les examine après celles qui figurent déjà à l'ordre du jour.

**La présidente:** Très bien. Nous avons reçu les avis de ces motions. Je ne suis pas certaine que la dernière soit pertinente pour ce comité.

M. Champoux est le prochain sur la liste des intervenants.

[Français]

**Martin Champoux:** Merci, madame la présidente.

La première des choses que je veux dire, c'est que nous avons vu, hier à la Chambre, l'utilisation que fait le parti gouvernemental de sa nouvelle majorité acquise. C'était un déni de démocratie que d'imposer de cette façon un sujet qui aurait pu faire l'objet de discussions constructives. Ce gouvernement s'est vanté de vouloir travailler de façon constructive et collaborative avec les partis de l'opposition, mais, hier, ça a été une démonstration de l'inverse.

Aujourd'hui, alors que notre comité a une nouvelle représentation conséquente au vote qui a été imposé hier à la Chambre, la première chose que les libéraux font quand nous déposons une motion, c'est d'ajourner le débat. Ajourner le débat, c'est aussi un déni de démocratie, parce que ça empêche les parlementaires de débattre d'un sujet qui, ma foi, ne sème absolument pas la division. C'est quelque chose qui est tout à fait en lien avec les travaux du Comité. Je parle de la motion précédente déposée par Mme Thomas. Il aurait été tout à fait sain d'avoir une conversation là-dessus. Mme Thomas aurait eu le temps d'expliquer que nous n'étions pas dans l'urgence, que sa motion aurait pu faire l'objet d'une étude à l'automne, par exemple. Il n'y avait pas de temps précisé dans la motion. Pourtant, tout de suite, la première réaction des libéraux a été d'ajourner le débat sur la motion.

Si c'est ce que l'avenir nous réserve dans le contexte de cette nouvelle composition du Comité, je suis extrêmement déçu. Ça fait sept ans que je siège au Comité permanent du patrimoine canadien. Ça a été extrêmement tendu. Mme Thomas peut en témoigner. En effet, nous avons été à l'opposé sur un paquet de sujets. Cependant, depuis un bon bout de temps, nous travaillons d'une belle façon collaborative, et ça fait avancer les dossiers. Nous avons des dossiers sur les médias et sur la culture, nous avons très souvent des opinions qui sont extrêmement divergentes, mais nous trouvons toujours le moyen de faire entendre les voix des gens qui veulent se faire entendre en comité.

Présentement, je trouve que c'est vraiment très triste de voir que c'est le chemin que les libéraux entendent prendre, c'est-à-dire qu'ils veulent contrôler le narratif, contrôler le débat et contrôler les sujets. Si c'est vers ça qu'on se dirige, nous ne sommes pas les seuls, dans l'opposition, qui vont être très déçus. Les secteurs que nous défendons et que nous représentons vont l'être aussi, et ça commence déjà à se faire entendre. J'ai déjà des conversations avec des gens qui se demandent si ça va être comme ça tout le temps. Ils ne sont pas nécessairement satisfaits de tout ce que fait le gouvernement. Ils veulent que les partis de l'opposition aient leurs voix et puissent se faire entendre.

Je vous le dis, chers collègues: je trouve ça correct que vous sachiez votre nouvelle monarchie dans les comités parlementaires, mais rappelez-vous que nous servons des citoyens. Les conversations qui sont proposées par les partis de l'opposition découlent souvent d'une bonne volonté et sont très pertinentes aussi. Je trouverais ça plate que le ton change ici.

En ce qui concerne la première motion, j'étais tout à fait d'accord avec Mme Thomas.

Pour ce qui est de cette motion-ci, elle est effectivement liée au sujet du jour, car il y aura des conséquences sur les secteurs culturels des régions qui sont touchées par le projet de train à grande vitesse. Je pense donc que c'est tout à fait opportun de discuter de cette motion et d'envisager de faire une étude là-dessus. Non seulement c'est opportun et pertinent, mais il y a des gens dans ces secteurs qui sont extrêmement inquiets. Je parle notamment de gens des secteurs culturels, de diffuseurs de spectacles et de gens qui ont des lieux culturels. Ils se sentent menacés et ils veulent que nous entendions ce qu'ils ont à dire et que nous écoutions leurs préoccupations.

J'invite mon collègue M. Myles à reconsidérer un peu cette stratégie qui consiste à ajourner le débat sur les motions qui sont déposées par l'opposition. Il devrait considérer le fait que le Comité pourrait faire cette étude un peu plus tard à l'automne, par exemple, ou aussitôt que nous en aurions l'occasion.

Je crois qu'il était important de mettre ça sur la table et de rappeler que nous avons l'habitude de travailler en collaboration, dans ce comité particulièrement.

Merci.

• (1245)

**La présidente:** Merci à vous.

[Traduction]

Allez-y, monsieur Myles.

[Français]

**David Myles:** Je suis tout à fait d'accord. Je suis super content que nous travaillions ensemble. Je crois que nous l'avons très bien fait jusqu'ici.

Ce que j'ai dit, c'est que nous avons présentement des témoins ici et que nous avons la chance de leur poser des questions. De plus, nous avons une réunion prévue mardi pour discuter des affaires du Comité. C'est pourquoi j'ai dit qu'il valait la peine d'ajourner le débat pour le moment. Nous allons pouvoir en discuter mardi.

Je suis tout à fait d'accord. J'espère que nous allons continuer de travailler ensemble. Comme vous le savez bien, c'est aussi de cette façon que j'aime bien travailler.

Or, pour le moment, nous avons des témoins ici et nous avons quand même une discussion importante. C'est pourquoi je propose d'ajourner le débat sur cette motion. Nous pourrions continuer ce débat mardi.

[Traduction]

**La présidente:** D'accord. Passons au vote.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

**La présidente:** Allez-y, madame Thomas.

**Rachael Thomas:** Merci.

Étant donné que la réunion de mardi est une réunion de planification des travaux du Comité et que nous en avons été informés il y a moins d'une heure à peine, j'aimerais savoir si la présidente accepterait de nous fournir l'ordre du jour de cette réunion afin que nous sachions à quoi nous attendre, plutôt que d'y aller à l'aveuglette.

**La présidente:** Il n'y a pas encore d'ordre du jour, mais nous pourrions en fournir un d'ici mardi. Je vais y travailler avec le greffier.

**Rachael Thomas:** Désolée. Je panique toujours un peu quand j'apprends qu'une réunion est convoquée sans qu'il y ait d'ordre du jour. Quel est l'objectif de cette réunion?

• (1250)

**La présidente:** Je n'ai pas l'ordre du jour, mais oui. Nous aborderons nos travaux futurs. Nous discuterons ouvertement des thèmes que nous allons étudier et du calendrier des travaux de ce comité.

**Rachael Thomas:** Ce comité a convenu qu'en règle générale, un groupe de travail se réunirait pour prendre ces décisions. Ce groupe est composé de trois députés, soit un représentant de chaque parti. J'aimerais savoir pourquoi nous ne procédons pas de cette manière et pourquoi l'ensemble du comité est invité à participer à ces discussions.

**La présidente:** Nous pouvons procéder de l'une ou l'autre manière. Si le Comité préfère que le sous-comité se réunisse...

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

**Martin Champoux:** Madame la présidente, la pratique est que le Sous-comité du programme et de la procédure se réunisse pour discuter d'un programme à proposer au sujet des travaux à venir et qu'il le soumette ensuite au reste du Comité. Par la suite, le Comité se prononce et vote sur la proposition. C'est la pratique normale et la tradition en comité. Je pense que c'est comme ça que ça devrait se passer.

[Traduction]

**La présidente:** Nous avons déjà utilisé les deux méthodes. Nous avons commencé par réunir un sous-comité, et nous avons également réuni l'ensemble du Comité dans le cadre d'une réunion de travail. Si les députés préfèrent se contenter d'une réunion du sous-comité ce mardi, je suis d'accord.

Y a-t-il d'autres remarques?

Allez-y, monsieur Al Soud.

**Fares Al Soud:** Madame la présidente, je suis ouvert à l'une ou l'autre option. Je pense que c'est également le cas de tous les députés de ce côté-ci. Si l'on préfère recourir à un sous-comité, je n'y vois aucun inconvénient, mais je pense qu'il est important que le Comité se réunisse et mène des discussions ouvertes sur les travaux que nous souhaitons entreprendre.

Nous avons tous présenté des motions. Nous avons tous nos priorités. Nous avons tous des préoccupations différentes. Je trouve que lorsque nous avons ces discussions en groupe, tous ensemble, et que nous sommes tous autour de la table, l'esprit de collaboration est tout autre. Si nous souhaitons organiser une réunion du sous-comité, je suis d'accord. Une discussion plus ouverte et plus franche entre tous les membres de ce comité serait sans doute plus productive et servirait mieux les intérêts des Canadiens.

**La présidente:** C'est ainsi que nous procédions auparavant, mais je suis disposé à envisager une réunion du Sous-comité. Devons-nous revoir la composition du sous-comité maintenant que la composition de l'ensemble du comité a changé? Ce n'est pas comme si nous allions voter.

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

**Martin Champoux:** Non, la coutume est d'avoir un représentant par parti. Généralement, ce sont les vice-présidents du Comité, la présidente ou un représentant du parti gouvernemental. Ce n'est pas au prorata, mais, comme le disait M. Al Soud tout à l'heure, les décisions qui se prennent en sous-comité ne sont pas définitives. Elles sont soumises par la suite à des discussions en comité. C'est juste que ça simplifie la discussion. Chaque parti arrive avec un condensé des attentes de son organisation et nous en discutons en sous-comité. Je pense que c'est la façon la plus agile de fonctionner.

[Traduction]

**La présidente:** Allez-y, monsieur Ntumba.

[Français]

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Madame la présidente, je veux juste vous dire que nous avons des témoins présentement. Nous aurions dû terminer de leur poser nos questions pour au moins terminer cette partie-ci de l'étude. Comme le disait M. Myles, le Comité pourra revenir sur la motion mardi prochain. La discussion pourrait aussi se faire en sous-comité. Ça nous permettrait de terminer de poser nos questions aux témoins devant nous, si mes collègues en ont encore à poser. Ainsi, les réponses des experts qui sont parmi nous pourraient nourrir davantage l'étude.

Je ne sais pas ce que vous en pensez.

[Traduction]

**La présidente:** Penchons-nous sur la question qui nous occupe. Nous pouvons remplacer la réunion de mardi par une réunion de sous-comité si c'est ce que préfèrent les députés. Je suis d'accord. Avons-nous besoin de deux heures pour une réunion de sous-comité?

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

**Martin Champoux:** C'est difficile de prévoir ça. Habituellement, une heure suffit. Cela dit, deux heures de comité sont déjà prévues à l'horaire, alors je maintiendrais ces deux heures. Au pis aller, nous n'en utiliserons que la moitié, c'est tout.

[Traduction]

**La présidente:** Si nous prévoyons de consacrer la première heure au Sous-comité et la deuxième heure à l'ensemble du Comité pour discuter des décisions prises par le Sous-comité — tout le monde participerait à la deuxième heure —, est-ce que cela vous convient?

**Rachael Thomas:** Nous pouvons essayer.

**La présidente:** Je vais demander au greffier de modifier l'ordre du jour de mardi. Nous aurons une heure de réunion en sous-comité, puis une heure à huis de l'ensemble du Comité. D'accord, cela me convient.

Je ne pense pas qu'il nous reste du temps aujourd'hui pour discuter avec les témoins. Merci à tous pour vos contributions et pour le temps que vous nous avez consacré. Si vous n'avez pas eu le temps de nous faire part de certaines remarques, n'hésitez pas à nous les transmettre par l'entremise du greffier; nous pourrions ainsi les intégrer à notre analyse et à notre étude finale sur ce sujet.

Merci à tous pour le temps que vous nous avez consacré.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>